

RÉGION MENA

**L'Algérie se retire de la réunion régionale des DG des douanes**

P3

TRAITEMENT DU CANCER EN ALGÉRIE

**Le Pr Kamel Bouzid s'insurge contre la bureaucratie**

P2

IL FAIT PARTIE DES ESPÈCES EN VOIE D'EXTINCTION

**Le triste sort du chardonneret**



P4

ANNONCÉE PAR TROIS ORGANISATIONS SYNDICALES

## Le Secteur de la santé en grève nationale

P2



## En Vrac

**Raouraoua est revenu...**

Par Madjid Khelassi

L'assemblée générale ordinaire de la FAF, la dernière de l'ère Zetchi, car le désormais ex président de la fédération algérienne de football, a définitivement tiré un trait sur un possible second mandat. Ses bilans (moral et financier) relatifs à l'exercice 2020 ont été adoptés majoritairement.

Zetchi sort donc avec la conscience de quelqu'un qui aura présidé l'instance faitière de notre foot dans les règles qui sont de mises universellement. Mais c'est n'est pas de cela qu'il s'agit.

Car cette A.G.O de la FAF a été le théâtre d'un duel à coups tôt tirés entre Mohamed Raouraoua, ex président de la FAF et prédécesseur de Zetchi aux affaires de notre foot, et Abdelmadjid Yahy, président de l'équipe de football... l'US Chaouia. Raouraoua surpris par la désignation de Yahy à la tête de la commission des candidatures pour l'assemblée élective de la FAF, a qualifié ce dernier de corrompu ! Entrant dans une colère sonore, l'ex président de la FAF a dit en substance : « il a été désigné président de la commission électorale alors qu'il a été radié à vie(...) Dans les statuts de la FAF, la corruption est imprescriptible ».

Du rififi à la FAF...où les habitudes d'antan sont de retour. Car le jeu (ou l'enjeu) en vaut la chandelle ! Nul n'ignore que si le président de la république est le président du pays, le président de la FAF est le président...du peuple du foot. Un poste d'une importance stratégique à tous point de vue. Et c'est pour ça que le préposé, ou l'êlu au poste, doit être parrainé quand il n'est pas carrément maqué

Raouraoua tirant à boulets rouges sur le président de l'US CHAouia...le requiem est plus rapide qu'une balle traceuse.

Questions : Raouraoua cherche t-il à placer ou cautionner un des siens ? Ou cherche t-il à revenir dans le monde du foot, par personne interposée, en donnant l'impression de ne pas avoir du tout l'air d'y toucher ? Raouraoua sonnait immédiatement le requiem de Abdelmadjid Yahy...il y'a déjà de l'électricité dans l'air de notre foot.

## Sport

CR BELOUIZDAD

**Ngombo rejoint Ghanem dans la liste des libérés**

P13



## CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**140 nouveaux cas, 102 guérisons et 04 décès**

P24

RÉUNION PÉRIODIQUE DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

**Tebboune pointe du doigt des "dérapages" "qui sortent du cadre démocratique"**

P3



ENERGIE

**Sonelgaz aspire à la réalisation de centrales électriques**

Le Président directeur général (P-DG) de la Société nationale de l'électricité et de gaz (Sonelgaz), Chaher Boulakhras, a indiqué, lundi depuis Sétif, que le prochain défi en matière d'énergie électrique consiste en "la réalisation de centrales électriques et la fabrication d'équipements". "La bataille de la production électrique par le Groupe Sonelgaz et ses filiales a été remportée à travers le territoire nationale en attendant les programmes d'énergies renouvelables pour le renforcement des réseaux de production", a fait savoir M. Boulakhras à l'occasion d'une visite de travail dans la wilaya de Sétif, qu'il a entamé par l'inspection de l'unité de production électrique de la commune Ain Arnat (Sétif ouest).

Le prochain défi dans ce domaine consiste en "la réalisation de centrales électriques et la fabrication des équipements", a-t-il assuré.

Soulignant le nouveau défi consistant à augmenter le taux d'intégration nationale en matière de réalisation de centrales électriques et de fabrication d'équipements, il a précisé que c'est dans le cadre de cette dynamique, adoptée par le Groupe Sonelgaz que s'inscrit, à titre d'exemple, la réalisation à Biskra, en partenariat avec la Corée du Sud, de la première centrale électrique utilisant des "turbines" fabriquées en Algérie. Il a fait état, dans ce sens, de la poursuite des efforts en vue de l'exportation de ces équipements à l'avenir.

M. Boulakhras a assuré, dans ce sillage, que l'Algérie avait franchi des pas gigantesques en matière de maintenance et d'exploitation de structures, ajoutant que beaucoup reste à faire encore afin d'augmenter le taux d'intégration et de relever le défi en matière de production énergétique et de fabrication. Le PDG de Sonelgaz avait donné, en compagnie des autorités civiles et militaires de la wilaya, le coup d'envoi du raccordement de 320 foyers au réseau de gaz naturel à travers 5 cités (El Djabia, El Kalia, Bouragha, El Mellah et Salhi) à la commune Mezoulou, portant ainsi le taux de couverture en gaz dans cette collectivité locale à 99%. Il poursuivra sa visite mardi en présidant une réunion régionale des cadres de Sonelgaz de l'Est du pays, avant d'inspecter le projet de transformateur électrique (220/60 KV) et de l'usine de compteurs électriques (AMC) à El Eulma. Au terme de sa visite, M. Boulakhras se rendra à l'usine de sidérurgie à la commune Ouled Saber.

R.N

ANNONCÉE PAR TROIS ORGANISATIONS SYNDICALES

**Le Secteur de la santé en grève nationale**

Des syndicats de la santé organisent aujourd'hui une grève nationale en signe de protestation contre la non-satisfaction de leurs revendications liées, entre autres, à la prime Covid-19. Il s'agit de l'appel lancé, la semaine dernière par les syndicats de la santé (Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (Snechu), Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), Syndicat algérien des paramédicaux (SAP).



Cette journée de grève, déclarent-ils, est une « première protestation » et « D'autres actions seront entreprises en cas de non-satisfaction de nos revendications ». Outre la prime décidée par le chef de l'Etat l'année dernière, les professionnels de la santé, déplore une situation du secteur de plus en plus catastrophique et réclament une « restructuration totale » du système national de santé en même temps que l'« amélioration » des conditions de travail du personnel de la santé « Il était question d'apporter une réflexion sur les statuts des établissements, par la mise en place de la fonction publique hospitalière », souligne la déclaration des syndicats.

Le même communiqué ajoute : « Aujourd'hui, le constat demeure amer. Aucune perspective. Après une année de lutte continue contre la pandémie de Covid-19, le personnel de la santé, épuisé, tous corps

confondus, est déçu de la non-concrétisation sur le terrain des différentes directives du président de la République concernant l'amélioration des conditions de travail ainsi que la situation socioéconomique du corps », constatent les organisations syndicales.

Les organisations syndicales du secteur évoquent, également, la « gestion catastrophique » de la crise sanitaire par la tutelle, « sans inclure les véritables acteurs sur le terrain, mais aussi les conditions de travail désastreuses, le manque de moyens et le burn-out que vivent au quotidien les blouses blanches ». Une situation qu'ils jugent durer dans le temps malgré les cris d'alarmes.

L'appel à la grève n'est pas partagé par tous les professionnels de santé. Le Pr Kamel Bouzid ne cache pas son opposition. « Personnellement je suis contre. Parce qu'un médecin digne de ce nom ne peut pas faire

grève, » a-t-il déclaré dans un entretien au site TSA. Pour le mouvement de grève « prend en otage d'abord les patients, ce qui est inacceptable, et il prend en otage aussi ses autres collègues. Or, cette grève on nous l'a annoncé du jour au lendemain.

Il y a d'autres façons de régler les problèmes par la négociation avec les différentes autorités de tutelle. Personnellement, je n'ai jamais fait grève. A une question sur les revendications socioprofessionnelles des syndicats, il répond : « Oui, mais elles datent d'une dizaine d'années. On aurait pu les réactualiser et les discuter avec les différentes tutelles. »

« Je ne pense pas que prendre des patients en otage soit une bonne chose. De plus, ces syndicats représentent uniquement le secteur public. Dans le privé on ne fait jamais grève. Ce qui pose certaines questions, » conclut-il.

Aziz.T

TRAITEMENT DU CANCER EN ALGÉRIE

**Le Pr Kamel Bouzid s'insurge contre la bureaucratie**

Le traitement du cancer est toujours problématique en Algérie, malgré les efforts consentis depuis des années.

Le problème n'est certainement pas dans les moyens matériels et humains.

A une question sur la qualité de la prise en charge des cancéreux en Algérie, le Pr Kamel Bouzid, spécialiste en Oncologie, a indiqué dans une interview au site d'information électronique TSA, que l'Algérie dispose de suffisamment d'appareils de radiothérapie, soit une cinquantaine. Une quantité Et en théorie, c'est suffisant pour couvrir les besoins de radiothérapie

de tous les Algériens. Le problème réside dans la gestion des centres anti-cancer (CAC) « qui a été confiée à des bureaucrates au lieu des techniciens du secteur. »

« De mon point de vue, les seuls qui peuvent juger de l'indication de la radiothérapie et de son urgence sont les médecins-radiothérapeutes qui ont été formés pour cette mission, » a-t-il déclaré.

Parmi les problèmes soulevés par le Pr Bouzid, la régionalisation des admissions. Un principe selon lequel, il n'est admis à la radiothérapie « que les habitants de la wilaya où est implanté le

centre anti-cancer. » « De mon point de vue, cela constitue une atteinte à l'unité nationale, » s'est-il insurgé. « Le Centre anti-cancer (CAC) appartient à tous les Algériens, et la grande hypocrisie, c'est que dans le secteur privé on ne vous demande pas où vous êtes né... mais un sachet plein d'argent : 600.000 DA est le prix d'une radiothérapie de la prostate », a-t-il, encore, déclaré.

La plaie est, encore, plus béante quand il s'agit des enfants. Alors que les cancers touchant les enfants sont guérissables à 80 %, le Pr se désole de voir des enfants mourir faute de prise en

charge adéquate, à cause des pénuries de médicaments de base. Cela malgré les cris d'alarmes lancés par les spécialistes. N'est ne justifierait une telle situation, même pas celle liée à la situation pandémique du coronavirus : « L'argument du confinement n'est pas recevable vis-à-vis de nos enfants qui ont des cancers et que je vois mourir. Moi, je les vois, ce que la tutelle et la PCH (Pharmacie centrale des hôpitaux) ne voient pas ! C'est d'autant plus totalement inacceptable que ces cancers se guérissent, » a-t-il asséné.

Abir.N

ALLÉGATIONS D'AGRESSION SEXUELLE SUR MINEUR

# Les explications du procureur de la république

*Le Procureur général près la Cour d'Alger, Sid Ahmed Mourad a indiqué, lundi soir, que le jeune mineur CH. M paraissant dans une vidéo relayée sur les réseaux sociaux dans laquelle il prétend avoir "subi une agression sexuelle au sein d'un des locaux de la police, a refusé de subir un examen médico-légal approfondi".*

Suite à la vidéo relayée sur les Réseaux sociaux et par certains médias concernant des allégations d'une agression sexuelle dont aurait été victime le jeune mineur CH. M, le jour de sa participation, samedi 3 avril 2021, à une manifestation non autorisée, et au vu des interprétations et interrogations suscitées, le Parquet de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed a donné des instructions pour la convocation du mineur en question en compagnie de son tuteur", a expliqué le Procureur général près la Cour d'Alger lors d'une conférence de presse.

Il a précisé que le jeune CH. M a déclaré, en présence de sa mère, s'être déplacé de Blida, lieux de sa résidence, le jour de la marche avec des connaissances à lui et qu'il a été interpellé avec deux d'entre elles, dont il n'a pas révélé l'identité, faisant état de "l'ouverture d'une enquête avec les personnes qui étaient avec lui". Soulignant que "le seul fait qu'il a rapporté est d'avoir été poussé par un talkie-walkie avant d'être conduit au siège de la Sûreté, ajoutant qu'il lui a été demandé "avec insistance de préciser la nature de l'agression, dont il prétend avoir été victime". "Les investigations se poursuivent à ce sujet", a assuré le Procureur, indiquant que la mère affirme que le jour des faits, elle était chez elle et ignorait le déplacement de son fils vers Alger, ajoutant avoir été contacté par les services de Sûreté pour se présenter en vue de le récupérer. Le Parquet examinera tous ces points, a-t-il soutenu.

Il a fait savoir, dans le cadre de cette affaire, que le mineur "a été examiné, ce jour même, par deux autres médecins au niveau du service de médecine légale au CHU Mustapha Bacha, ajoutant que "le concerné a refusé de se soumettre à un examen approfondi et nous respectons la décision de tout citoyen. Nous ne pouvons pas



l'obliger à un tel examen, surtout en présence de sa mère". Né le 25 juin 2005, et dont les parents sont divorcés, le jeune mineur participe au Hirak depuis le début, a précisé le représentant du Parquet ajoutant qu'il a été présenté devant le juge des mineurs, en présence de son avocat désigné par le Barreau d'Alger, et fait l'objet d'une enquête sociale sur les conditions de sa vie, notamment au plan psychologique.

"Les traits de visage et sa corpulence physique ne laissent pas apparaître qu'il est mineur", a-t-il relevé, affirmant qu'"une fois identifié, il avait été présenté, dans le cadre de la procédure légale, à

un médecin légiste avant sa remise à sa mère, sachant que l'examen auquel il avait été soumis à ce moment-là au niveau du service de médecin légiste à Mustapha Bacha n'a révélé aucune violence". Par ailleurs, le père de CH.M a indiqué qu'il n'était pas au courant des comportements de son fils mineur affirmant qu'il déposera plainte contre ceux qui l'ont amené à une telle situation. Le Procureur de la République a promis que le Parquet général près la Cour d'Alger dévoilera tous les tenants et aboutissants de cette affaire, une fois les investigations achevées.

R.N

## RÉUNION PÉRIODIQUE DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

### Tebboune pointe du doigt des « dérapages » « qui sortent du cadre démocratique »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, mardi, la réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité, consacrée à l'évaluation de la situation générale du pays sur les plans politique et sécuritaire, selon un communiqué de la présidence de la République.

"Après avoir écouté les interven-

tions des membres du Haut Conseil de Sécurité sur les questions inscrites à l'ordre du jour, le président de la République a salué les efforts déployés par les institutions de l'Etat pour la préparation des élections législatives du 12 juin 2021, mettant l'accent sur l'impératif de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la réussite de cette échéance", a ajouté la même source.

"Le Haut Conseil de Sécurité s'est également penché sur les actes subversifs et les graves dérapages émanant de milieux séparatistes et de mouvances illégales proches du terrorisme, qui exploitent les marches hebdomadaires", selon la même source.

A ce propos, "le président de la République a affirmé que l'Etat sera intransigeant face à ces dérapages, qui sortent du cadre de la démoc-

ratie et des droits de l'Homme, donnant instruction pour l'application immédiate et rigoureuse de la loi en vue de mettre terme à ces activités non innocentes et à ces dépassements sans précédent, notamment à l'égard des institutions et symboles de l'Etat, et qui tentent d'entraver le processus démocratique et développemental en Algérie", a conclu le communiqué.

R.N

## ELECTIONS LÉGISLATIVES

### L'ANIE fixe les conditions de dépôt des listes de candidatures des partis

Les conditions à remplir par les partis politiques pour la validation du dépôt des listes de candidatures, en prévision des législatives du 12 juin prochain, ont été fixées par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Dans un communiqué, l'ANIE a indiqué lundi qu'en application des dispositions des articles 206 et 316 de l'ordonnance n 21-01 du 10 mars 2021 portant Loi organique relative au régime électoral, les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique doivent être appuyées par, au moins, vingt-cinq mille (25.000) signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales.

"Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-trois (23) wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune

des wilayas ne saurait être inférieur à trois cent (300) signatures", précise l'ANIE.

La réunion de ces conditions "habilite le parti concerné à déposer sa liste de candidats auprès des Délégations de l'ANIE à travers l'ensemble des circonscriptions électorales au niveau des 58 wilayas", ajoute le document. Après la finalisation de l'opération de collecte des signatures au niveau des wilayas "les imprimés remplissant les conditions légales sont présentés pour certification au président de la Commission électorale de la circonscription électorale, visé à l'article 266 de la Loi organique portant régime électoral, à savoir le juge, président de la Commission de la circonscription de wilaya territorialement compétent". "Conformément aux dispositions de l'article

202, ce dernier procède au contrôle des signatures et s'assure de leur validité et en établit un Procès-verbal, dont une copie sera remise au représentant de la liste des candidats dûment habilité".

"Avant le dépôt des listes de candidatures, les partis politiques doivent obtenir concrètement 23 Procès-verbaux de contrôle de signatures conformément aux conditions citées dans l'article 316 de la Loi organique portant régime électoral, précise l'ANIE, ajoutant qu'en vertu de l'article 206 "la décision du coordonnateur de la délégation de wilaya de l'ANIE doit être notifiée sous peine de nullité dans un délai de 08 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature", conclut le document.

APS

## RÉGION MENA

### L'Algérie se retire de la réunion régionale des DG des douanes

La délégation algérienne participant à la réunion régionale des directeurs généraux des douanes pour la région de l'Afrique du Nord et du Moyen orient (MENA) s'est retirée des travaux de la session, en raison de la présentation de cartes montrant l'annexion du territoire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au Maroc, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des douanes. Avant le début des travaux de la session tenue dimanche dernier, le Directeur général des douanes algériennes a introduit une requête officielle dans laquelle il a exprimé "le refus catégorique de la délégation algérienne du contenu des documents introduits par le Bureau régional de liaison chargé des renseignements pour l'Afrique du Nord dont le siège se trouve au Maroc, dans le cadre des travaux de la réunion, parmi lesquels figurent des cartes illégales montrant l'annexion du territoire de la RASD au Maroc, ce qui est contraire à la légalité internationale et aux résolutions et recommandations pertinentes de l'ONU", ajoute le communiqué.

Le DG des douanes algériennes a demandé au président de la session le retrait immédiat de ces cartes et de tout document ou déclaration, numérique ou sur papier, faisant état de l'annexion du territoire de la RASD au Maroc, faute de quoi la délégation algérienne se retirera de la session".

Face à l'inaction du président de la session qui fait valoir que les travaux de la réunion ne tiennent pas compte ces questions, d'une part, et au maintien du représentant du Maroc des mêmes allégations infondées arguant la véracité de ces cartes contrairement aux décisions et recommandations onusiennes, d'autre part, la délégation algérienne, conduite par le DG des douanes, a décidé de se retirer immédiatement des travaux de la session et a notifié officiellement cette décision à la présidence de la session.

"Ces violations gravissimes visant à faire la propagande des cartes illégales ont été accentuées par la tentative de la délégation du Maroc qui abrite le siège du bureau de liaison régional chargé des renseignements de l'Afrique du Nord, d'employer cette tribune en tant que structure régionale de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), pour diffuser ces allégations illégales quoique le rapport annuel 2019-2020 de l'OMD fait ressortir les cartes légales reconnues au niveau mondial dans lesquelles apparaissent clairement les frontières internationales qui séparent le territoire de la RASD du Maroc", ajoute la même source.

Débutés dimanche par visioconférence, les travaux de cette réunion présidée par le vice-président de l'OMD et représentant régional de la région MENA (directeur général des douanes jordanien) a vu la participation du SG de l'OMD et des directeurs généraux des douanes des pays arabes membres.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques de la région Mena relevant de l'OMD.

R.N

IL FAIT PARTIE DES ESPÈCES EN VOIE D'EXTINCTION

# Le triste sort du chardonneret

*Le chardonneret (meknine pour les Algériens) est un petit oiseau au chant élégant. Il fait l'objet d'un véritable culte au pays ce qui lui vaut d'être parfois vendu à prix d'or. Chanté par El Anks, son ramage si tendre le condamne au braconnage puis à la cage à vie.*

Farid est un mordu de chardonneret. Il a établi, depuis son jeune âge, un lien fusionnel avec ce passereau à tel point que, dès son retour à la maison, il sort sa cage, pose sur une voiture garée dans la rue et passe des heures en sa compagnie. « Je suis heureux et fier, dit-il, lorsque j'entends mon meknine chanter. Je sais que les gens me jalouent. Certains m'ont offert 200 mille dinars pour le vendre mais j'ai refusé. J'en ai vendu d'autres mais, celui-là, non. Il a presque trois ans. Je vais le garder jusqu'à la fin ».

Le grand interprète du chaâbi algérois avait composé une célèbre complainte en hommage au meknine dans laquelle il décrit l'ambivalence de ses amoureux sadiques qui, épris par sa grâce, l'enferment à perpétuité. « Ô beau chardonneret/ Toi, qui as les ailes jaunes/Les joues rouges/ Les yeux noirs/ Cela fait longtemps que tu vis, triste, dans ta cage/ Tu chantes avec une voix tendre/ Mais qui connaît vraiment ton chant ? (...) / Je me souviens du jour quand tu étais libre/ Tu voletais dans l'air et nidi-fiais dans les arbres/ Mais Dieu a voulu que tu te fasses capturer par les ailes/ C'était écrit sur le front, ô beau chardonneret (...) »

Un chardonneret vit quelque six ans dans la nature et environ douze en captivité. Farid n'arrive pas vraiment à expliquer l'amour qu'il lui porte. Il dit l'admirer autant pour ses qualités vocales complexes que pour son caractère. Il décrit ses performances comme d'autres jugent celles de Maria Callas, de Luciano Pavarotti ou d'Ella Fitzgerald. « Lorsqu'il démarre, le chant des chardonnerets élégants est effectivement riche en intonations et en variations. Les plus doués peuvent produire une multitude de sonorités et d'expressions, notamment les « sticlitt » et les « didelitt ». Les doux « eh-i » et les mitrailles de sons aigus traduisent son angoisse et le « grrrr » guttural son agressivité pour, en autres, éloigner un potentiel rival en période d'accouplement.

## « Tiwatwati » et « galoupi »

En Algérie, il existe de véritables spécialistes de ce langage qu'ils reproduisent avec des consonnes et des voyelles humaines. Le « tiwatwati », le « galoupi » et d'autres termes leur permettent de savoir même, d'oreille, l'origine géographique de l'animal.

Les connaisseurs sont aussi ceux qui participent à l'extinction de l'espèce dont ils font, pour certains, un juteux commerce. « J'en ai vendu un à 600



mille dinars, il y a quelques années » annonce fièrement Hacène. « C'était un orchestre à lui seul ».

Le petit être qui mesure environ 15 centimètres, pèse entre 14 à 18 g peut coûter autant qu'une voiture d'occasion. Cette valeur lucrative explique le braconnage dont il fait l'objet en dépit de l'interdiction de sa chasse et des sévères sanctions que risquent les contrevenants à la réglementation.

A El Harrach, le marché d'oiseaux regroupe des centaines de marchands et d'acheteurs. Le

chardonneret y est célébré comme le prince des cieux. Les bons chanteurs et les bons reproducteurs peuvent atteindre des prix faramineux.

Piégé à la glu et, depuis

peu, à l'aide de larges filets qui ne lui laissent que peu de chances de s'échapper, il colonise de moins en moins les forêts, les vergers, les parcs, les jardins et les autres milieux cultivés. C'est plutôt dans de petites cages accrochées aux murs des maisons ou des magasins qu'on peut entendre aujourd'hui son inimitable gazouillis.

Les autorités ont procédé à maintes reprises à des lâchers de chardonnerets pour réintroduire le passereau dans le paysage du pays. La loi pré-

voit également des sanctions qui peuvent aller à l'emprisonnement des braconniers et des trafiquants mais aucune mesure ne semble les dissuader.

En Europe, la chasse des oiseaux à la glu a été interdite pour protéger la biodiversité. La France qui demeure le dernier pays du continent à autoriser cette méthode a été récemment sommée par la Cour de justice de l'Union européenne d'en interdire la pratique.

« Un État membre ne peut pas autoriser une méthode de capture d'oiseaux entraînant des prises accessoires dès lors qu'elles sont susceptibles de causer aux espèces concernées des dommages autres que négligeables », a jugé la Cour. Cet arrêt a aussitôt été salué par la Ligue de la Protection des oiseaux comme « une grande victoire ».

En Algérie, les protecteurs des animaux n'élèvent jamais la voix contre le massacre de la faune sauvage du pays alors que beaucoup d'espèces animales, notamment le chardonneret, sont en voie d'extinction. C'est vrai que, comme disait le Mahatma Gandhi, « on reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite ses animaux ».

Mohamed Badaoui



INDUSTRIE NAVALE

# Lancement d'une soixantaine de projets à partir du 2e semestre 2021

Une soixantaine de projets dans le domaine de la construction et la réparation navales devraient être lancés à partir du deuxième semestre 2021, a annoncé hier à Alger, le ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.



S'exprimant lors d'une rencontre organisée conjointement avec le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, sur l'accompagnement des porteurs de projets dans le domaine de la construction, la rénovation et la maintenance des bateaux de pêche, M. Ferroukhi a fait part de 60 intentions de projets d'investissement de la part d'opérateurs publics et privés qui se sont inscrits sur la plateforme numérique dédiée au recueil des données concernant les projets relatifs à cette activité. "Notre mission consiste à aider ces opérateurs à se positionner dans l'activité de l'industrie navale notamment dans ses axes consacrés au développement de l'industrie nationale de construction et de réparation navales et la promotion des activités de la pêche au large, en leur apportant les facilitations financières et administratives qui leur permettent d'être opérationnelles à partir du deuxième semestre de l'année en cours", a-t-il assuré.

Dans ce contexte, le ministre a affirmé qu'un processus a déjà été mis en place avec le ministre de l'Industrie pour intégrer cet effort dans la stratégie industrielle, basée sur les principes de la valorisation des ressources locales et le développement du tissu industriel national.

"C'est un grand projet intégré qui ouvrira grand les portes aux opérateurs de l'industrie navale ainsi qu'aux sous-trai-

tants", a-t-il promis, en assurant que son secteur mettra les conditions qu'il faut pour concrétiser ces projets "le plus vite possible". En outre, il a affirmé que les porteurs de ces projets pourraient faire appel aux partenaires étrangers pour bénéficier du transfert technologique et du savoir-faire.

Par ailleurs, le lancement de ces activités implique les experts, les bureaux d'études, et les instituts spécialisés, tels l'institut d'architecture naval d'Oran, afin de réaliser des bateaux de pêche répondant aux normes internationales.

"Nous sommes très exigeants sur les aspects de la sécurité et de la qualité des bateaux, d'autant que la plus grande partie de ces navires vont naviguer au large et dans les océans", a-t-il souligné.

A ses côtés, le ministre de l'Industrie Mohamed Bacha, a affirmé que son département, prépare, en collaboration avec le ministre de la Pêche, une feuille de route définissant de façon concrète l'entrepreneuriat dans l'industrie navale et les parties institutionnelles devant accompagner ce créneau.

Il a précisé que cette feuille de route servirait de plateforme pour identifier d'une manière précise les indicateurs de performance escomptés des opérateurs et d'identifier, en parallèle, les insuffisances et les mesures à prendre pour rattraper le retard et relancer

cette activité qui était assez développée en Algérie dans les années quatre-vingt. M. Bacha a également fait valoir l'apport attendu de son secteur à cette industrie en termes de normalisation, de certification et d'encouragement des innovateurs.

Le ministre a assuré, en outre, son engagement à contribuer de manière effective dans l'assainissement du climat des affaires pour les porteurs de projets notamment à travers les facilitations administratives et la lutte contre les contraintes bureaucratiques qui freinent la relance de cette activité.

En marge de la rencontre, deux accords ont été conclus.

Il s'agit d'un accord-cadre entre les ministères de la Pêche et des Productions Halieutiques et de l'Industrie et d'un accord entre la Chambre algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture (CAPA) et le Groupe public des Industries Mécaniques, portant coopération dans les différents domaines de la construction navale et la rénovation. Outre les porteurs de projet, cette rencontre, tenue au siège du ministère de la Pêche et des productions halieutiques, a vu la participation des représentants des organismes spécialisés dans le financement et l'assurance des investissements, ainsi que des experts et des chercheurs.

R.E

## COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLARA (JIJEL)

### Vers l'exportation de 300.000 tonnes de fer

Le complexe sidérurgique de Bellara (wilaya de Jijel) de la Société algéro-qatarie de sidérurgie (Algerian Qatari Steel) prévoit d'exporter 300.000 tonnes de fer au cours de cette année vers l'Europe, le Canada et certains pays arabes, a indiqué lundi son directeur général adjoint, Chaïb Setti Sofiane. Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie organisée à l'occasion de l'obtention par la Société de la certification internationale de qualité ISO 9001 et l'arrivée de la société à un (1) million d'heures de travail sans incidents, le même responsable a fait état de la signature de trois conventions avec des partenaires étrangers pour l'exportation d'environ 300.000 tonnes de fer vers l'Europe, le Canada et plusieurs pays arabes. Il a affirmé, en outre, que le complexe passera à l'étape d'exportation "durant l'année en cours" au travers de plusieurs opérations successives surtout que le marché local connaît "une saturation" en cette matière d'environ 30 %.

Attribuant l'augmentation des prix locaux du rond à béton en dépit de sa "disponibilité" à la hausse du cours du minerai de fer sur le marché international à hauteur de 70 %, le même responsable a souligné que ce produit représente 65 % des composants du fer. Le même responsable a également relevé que l'obtention par la Société algéro-qatarie de sidérurgie de la certification ISO 9001 constitue une reconnaissance de "la conformité du produit local aux normes mondiales".

De son côté, Youcef Ahmed El Mohannadi, directeur général de la Société algéro-qatarie de sidérurgie, a considéré que le fait que celle-ci ait atteint 1 million d'heures de travail sans incident constitue un "couronnement" des efforts déployés par les travailleurs et l'application de la direction chargée de la sécurité et de l'environnement des normes internationales en matière de sécurité sur les lieux de travail.

Ce responsable a également affirmé que la santé, la sécurité et l'environnement en plus de la qualité représentent "les plus importants fondements de la politique générale du complexe". A noter qu'en marge de la cérémonie, une visite guidée aux diverses unités du complexe a été organisée au profit des représentants locaux de la presse qui ont reçu des explications sur les diverses phases de production au sein du complexe.

R.E

## AIR FRANCE

### Feu vert de Bruxelles à 4 milliards d'euros d'aide de l'Etat français

La Commission européenne a approuvé un projet de l'Etat français d'accorder jusqu'à 4 milliards d'euros d'aide à

Air France, pour recapitaliser la compagnie aérienne mise à terre par la pandémie et l'effondrement du trafic passagers.

En contrepartie de cette aide, Air France s'est engagée à mettre à disposition des créneaux horaires à l'aéroport saturé de Paris Orly, où (elle) détient une puissance significative sur le marché. Ces dispositions donnent aux transporteurs concurrents la possibilité d'étendre leurs activités dans cet aéroport", a déclaré la commissaire eu-

ropéenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, pour justifier son feu vert, dans un communiqué.

Au total, 18 créneaux seront cédés à d'autres compagnies, a annoncé le ministre français de l'Economie Bruno Le Maire.

L'Etat français sera autorisé à monter à "un peu moins de 30%" du capital d'Air France, contre 14,9% aujourd'hui, dans le cadre de ce plan, a-t-il précisé.

La recapitalisation d'Air France prévoit "la conversion du prêt d'Etat de 3 milliards d'euros déjà accordé par la France en un instrument de capital hybride" ainsi qu'une "injection de capital par l'Etat" via une augmentation de capital

"ouverte aux actionnaires existants et au marché", dans la limite d'un milliard d'euros, a expliqué la Commission européenne dans son communiqué. Le plan est assorti de limitations.

L'injection de capital par l'Etat français "ne dépassera pas le minimum nécessaire pour garantir la viabilité d'Air France et de sa holding et pour rétablir la situation de fonds propres qui était la sienne avant la pandémie de Covid-19", a souligné l'exécutif européen.

Par ailleurs, l'Etat français "recevra une rémunération appropriée pour l'investissement, et des mécanismes supplémentaires ont été mis en place pour inciter Air France et sa holding à rache-

ter la prise de participation de l'Etat résultant de la recapitalisation".

L'Etat français devra présenter un plan pour réduire sa participation au capital.

"Tant que la recapitalisation n'est pas remboursée à 100%, Air France et sa holding sont soumis à une interdiction de dividendes", a également souligné la Commission.

KLM, le partenaire néerlandais au sein du groupe Air France-KLM, ne bénéficiera pas de l'aide, selon la Commission.

Air France-KLM a annoncé prévoir une perte d'exploitation de 1,3 milliard d'euros au premier trimestre 2021.

R.E

INDE

Plus de 100.000 nouveaux cas, restrictions accrues à Bombay

L'Etat indien le plus touché par le nouveau coronavirus, qui comprend la mégalopole de Bombay, a mis en place de nouvelles restrictions lundi, alors que le pays a enregistré pour la première fois plus de 100.000 nouveaux cas en 24 heures. Ces dernières semaines, une nouvelle vague a porté le total de cas depuis le début de la pandémie dans le pays à 12,5 millions, et le nombre des décès à 165.000. Dans le seul Etat du Maharashtra, le plus touché, près de 60.000 nouveaux cas ont été enregistrés sur les dernières 24 heures - pour 110 millions d'habitants. Les autorités locales ont décidé dimanche d'avancer le couvre-feu sanitaire de 20 à 19h, d'appliquer un confinement le week-end, de fermer non seulement les bars et restaurants, cinémas, piscines, lieux de cultes et lieux publics, mais également les bureaux privés, et d'interdire toute réunion de plus de quatre personnes. Le Premier ministre indien, Narendra Modi, a annoncé une grande campagne pour faire prendre conscience à la population des gestes barrières nécessaires, "avec l'accent sur le port du masque à 100%, les mesures d'hygiène dans les lieux publics et au travail, ainsi que dans les lieux de soins". Dans la capitale New Delhi, les autorités locales ont écarté tout retour au confinement, malgré une augmentation du nombre de cas, mais la police a reçu des instructions pour distribuer des amendes à ceux qui ne portent pas de masque. L'Inde a pour l'instant administré près de 80 millions de doses de vaccin à la population.

R.N

UKRAINE

Fermeture des écoles et suspension des transports en commun à Kiev

Les autorités ukrainiennes ont imposé lundi de nouvelles restrictions contre le Covid-19 à Kiev, réservant les transports en commun aux employés des secteurs essentiels et fermant ses écoles maternelles et élémentaires. Ces restrictions, qui dureront "au moins" jusqu'au 16 avril, ont provoqué des embouteillages monstrueux dans la matinée, nombre d'habitants ayant dû prendre des taxis - dont les prix ont plus que triplé pour aller au travail, selon les médias. Des entrepreneurs travaillant dans les secteurs dits essentiels (magasins d'alimentation, pharmacies, transports) ont accusé la mairie de n'avoir pas livré à temps les laissez-passer pour leurs employés permettant de prendre le bus ou le métro, qui circulaient pratiquement vides. Les maternelles ont fermé et les écoles élémentaires sont elles passées à l'enseignement à distance, suivant l'exemple des collèges, qui fonctionnaient déjà de cette façon depuis la fin mars. Kiev, ville d'environ trois million d'habitants, a enregistré lundi plus de 400 nouveaux cas d'infection au coronavirus et 32 décès en 24 heures, a indiqué le maire Vitali Klitschko. Au total, plus de 3.600 habitants sont décédés depuis le début de la pandémie. "J'espère que les habitants de Kiev vont enfin comprendre qu'on ne peut pas négliger les règles et prétendre que le virus n'existe pas", avait déclaré M. Klitschko mercredi dernier, en annonçant ces nouvelles restrictions: "Nous essayons de vous sauver! Comprenez-le s'il vous plaît!". L'Ukraine a recensé lundi 10.179 nouveaux cas de coronavirus et 254 décès sur tout son territoire, selon le ministère de la Santé. Le pays avait enregistré un nouveau record de décès (421) et de cas quotidiens (20.341) samedi, alors que la campagne de vaccination, lancée le 24 février, est à la traîne. A ce jour, moins de 300.000 Ukrainiens ont reçu la première injection.

R.N

DEPUIS FIN DÉCEMBRE 2019

La pandémie a fait 2 853 908 morts dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait 2.853.908 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi lundi à partir de sources officielles.

Plus de 131.213.930 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de la pandémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une partie d'entre eux, dont le nombre est encore mal évalué, conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Durant la journée de dimanche, 6.657 nouveaux décès et 519.076 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré, dernièrement, le plus grand nombre de décès sont le Brésil avec 1.240 nouveaux morts, l'Inde (478) et la Russie (343). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché par la pandémie avec 555.001 décès pour 30.706.128 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 331.433 morts et 12.984.956 cas, le Mexique avec 204.147 morts (2.250.458 cas), l'Inde avec 165.101 morts (12.589.067 cas), et le Royaume-Uni avec 126.836 morts (4.359.388 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts en com-



paraison avec le nombre de la population, avec 253 décès pour 100.000 habitants, suivie par la Hongrie (225), le Monténégro (207), la Bosnie (206) et la Belgique (200). L'Europe totalisait lundi à 10H00 GMT 971.276 décès pour 44.806.515 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 797.518 décès (25.275.870 cas), les Etats-Unis

et le Canada 578.060 décès (31.708.934 cas), l'Asie 276.480 décès (18.441.664 cas), le Moyen-Orient 115.712 décès (6.667.933 cas), l'Afrique 113.864 décès (4.274.378 cas), et l'Océanie 998 décès (38.636 cas). Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage

se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées. Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités nationales compétentes et des informations fournies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

R.N

NOUVELLES SOUCHES DE CORONAVIRUS

Le variant anglais circulait probablement dans plusieurs pays

Le variant anglais du coronavirus a été repéré le 14 décembre 2020 dans des échantillons nasopharyngés en provenance du Kent et de Londres. Le séquençage de son génome met en lumière plusieurs mutations importantes dans sa protéine S, dont la N501Y responsable de ses capacités de transmission accrues. Au moment où le variant anglais est identifié, il circule donc depuis plusieurs mois en Angleterre, puisque les échantillons du Kent et de Londres datent du 20 et 21 septembre 2020 respectivement. Après sa découverte, les pays européens se lancent aussi à la recherche du variant anglais sur leur territoire. En France, il est détecté le 25 décembre en Indre-et-Loire.

Responsable de quelques cas au début, le variant anglais grappille rapidement du terrain à la souche historique D614G, majoritaire depuis les printemps 2020. Aujourd'hui, il constitue la menace principale avec 76,3 % des infections en France, contre 4,7 % pour les variants sud-africain et brésilien. Selon les scientifiques de l'université de Hong Kong, du Texas et du Nouveau-Mexique, il est probable que le variant anglais circulait déjà en dehors de l'Angleterre avant sa détection. Ils ont calculé la probabilité de la présence du variant anglais dans 15 pays européens, mais aussi les États-Unis et l'Inde, avant décembre 2020. Dans leur hypothèse, le variant anglais a été introduit par un voyageur infecté mais asymptomatique en provenance du Royaume-Uni.

Le variant anglais se propageait dès octobre 2020

Les scientifiques ont utilisé les données de localisation d'environ 2,8 millions d'utilisateurs de Facebook, qui met à disposition certaines données sur la plateforme Facebook Data for Good, durant le dernier trimestre 2020. Selon leurs résultats, le risque qu'au moins un virion du variant anglais soit présent dans 10 des 15 pays étudiés au 22 octobre 2020, essentiellement européens, est supérieur à 50 %. Au 28 octobre 2020, le risque est estimé à 100 % pour la France, l'Espagne, l'Irlande et la Grèce. Malgré sa présence précoce dans plusieurs pays, rien n'indique qu'il aurait pu être détecté plus tôt. En effet, à son arrivée, le variant anglais n'infectait probablement qu'une poignée de personnes, peut-être asymptomatiques, qui ont facilement pu passer à travers les mailles du filet du dépistage et du séquençage. Il a fallu attendre que sa prévalence dans la population augmente pour que les RT-PCR de dépistage discordantes, témoins d'un variant du SARS-CoV-2, et leur séquençage pour que le variant anglais révèle son existence.

R.N

SELON LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Iran s'attend à une nouvelle vague de Covid-19

Les villes iraniennes s'attendent à une nouvelle vague de Covid-19, a déclaré lundi le ministre de la Santé, Saïd Namaki. Avant les vacances du Nouvel An iranien du 21 mars, le ministère de la santé, cité par l'agence de presse IRNA, avait averti que le

nouveau variant du Sars-Cov-2 pourrait être dangereux s'il n'était pas contrôlé et géré. "Mais malheureusement, personne ne m'a écouté sur le contrôle des voyages (pendant les vacances), et aujourd'hui nous faisons face à un problème très grave", a-t-il ajouté.

"Nous nous trouvons actuellement dans une situation très difficile", a-t-il signalé notant que le système sanitaire du pays "rencontre des difficultés". A ce jour, le pays a signalé plus de 1,9 million de cas d'infection au nouveau coronavirus avec plus de 63.000 décès.



## DÉVELOPPEMENT LOCAL À TIZI-OUZOU

# Plus de 3 milliards DA non consommés

**U**n montant global de 3 210 521 000 DA demeure non consommé depuis 2011 à ce jour au titre des budgets alloués aux plans communaux de développement local (PCD) à Tizi-Ouzou, selon un document présenté lundi par le directeur local de la planification et du suivi budgétaire (DPSB) Ali Koli.

Lors d'une réunion de travail organisée à la wilaya, M. Koli a indiqué qu'à la fin de l'année 2020, la wilaya a dégagé 1317 opérations pour une autorisation de programme globale de 5 047 079 000 DA avec un montant de dépenses cumulées enregistrées sur ces opérations de 1 836 558 000 DA, soit un taux de consommation de 36% et un reste à réaliser de 3 210 521 000 DA.

Un montant qui devra "être utilisé dans les opérations de réfection et réhabilitation des écoles primaires, les réseaux d'assainissement et d'AEP, ainsi que les opérations d'entretien des voiries et réseaux divers", a préconisé, à l'occasion, le wali Mahmoud Djamaa, s'adres-

sant aux responsables locaux présents à cette rencontre. En outre, et au titre de l'année 2021, la wilaya a bénéficié d'une enveloppe financière dans le cadre des PCD d'un montant de 2 372 800 000 DA dont 1 600 000 000 DA grevé d'affectation destiné pour la prise en charge des projets déjà exprimés en direction des zones d'ombre, est-il indiqué.

S'agissant des séances d'arbitrages pour la répartition des PCD, M. Koli a indiqué qu'"elles sont toujours en cours" et l'opération s'effectue en "tenant compte d'un ensemble de critères objectifs", dans le souci "d'assurer une répartition équitable et de réduire au maximum les disparités par la mise à niveau des communes en difficultés".

Aussi, souligne le document de la DBSP, "des nouveautés sont intervenues cette année dans la déglobalisation de la dotation des PCD". Il s'agit, de la suppression de la partie fixe que les services de la wilaya ont l'habitude de répartir de façon égale sur les 67 communes de la wilaya comme un montant minimum ga-

ranti (MMG), l'introduction du critère projets déjà exprimés en direction des zones d'ombre et le réaménagement inter-critères des poids. Par ailleurs, sur les 67 communes de la wilaya, 63 sont déjà passées aux séances d'arbitrage et les projets retenus ont été arrêtés et notifiés aux chefs de daïra et présidents des Assemblées populaires communales (APC). Les quatre communes restantes, Ait Yahia, Assi Youcef, M'Kira et Tizi Ouzou n'ont pas été programmées pour non-conformité de leurs dossiers de propositions aux orientations contenues dans la lettre de cadrage qui leur a été adressée dans ce sens.

Enfin, et au titre de la déglobalisation de l'enveloppe financière dont a bénéficiée la wilaya en attendant de faire passer les quatre (04) communes restantes, il a été procédé à l'inscription de 696 projets pour un montant d'autorisation de programme globale de 2 091 030 000 DA, dont 83% est destiné aux chapitres de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement, des routes et de l'aménagement urbain.

CONSTANTINE

Mise en place d'une cellule d'écoute pour l'accompagnement des investisseurs

Une cellule d'écoute visant l'accompagnement et l'information des investisseurs et des porteurs de projets, tous secteurs confondus, a été mise en place dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'Industrie. Dans une déclaration à l'APS, le directeur local du secteur par intérim, Cherif Derouaz, a expliqué que le but essentiel de la création de cette cellule est de recenser et d'étudier les problèmes rencontrés par les investisseurs de différentes communes de la wilaya et de rechercher des solutions adaptées aux obstacles administratifs rencontrés. Ce nouveau dispositif, a-t-il affirmé, s'inscrit dans le cadre des directives du ministère de l'Industrie portant mise en œuvre du plan national de relance socio-économique et des mesures arrêtées au profit des investisseurs en matière notamment d'accès au foncier et de viabilisation des zones industrielles. L'installation de cette cellule qui devrait se réunir une fois par mois et plus en cas de besoin, vise d'autre part à faciliter les procédures administratives qui entravent les investisseurs répartis sur les diverses zones industrielles et d'activités de la wilaya, a déclaré M. Derouaz, faisant savoir que des rapports périodiques sur les actions à réaliser, assortis d'évaluations qualitatives et objectives sur la perception des investisseurs quant au traitement accordé à leurs dossiers, seront transmis au ministère de tutelle. L'orientation, l'information et le soutien notamment des nouveaux porteurs de projets, la création de nouveaux postes d'emploi, le suivi et la concrétisation des opérations initiées par les investisseurs locaux, sont les autres objectifs assignés à cette cellule, a ajouté le même responsable, soulignant que plus d'une dizaine de dossiers liés à ce domaine ont été jusqu'à présent étudiés. Il est à noter que cette cellule est composée de représentants de différents secteurs, à l'instar des directions de l'urbanisme et de la construction, des ressources en eau, de l'énergie, du cadastre, des services agricoles, de l'agence foncière, de l'agence nationale de développement de l'investissement et l'entreprise de gestion des zones industrielles et d'activités et autres.

BLIDA (HÔPITAL HASSIBA BEN BOUALI)

Transfert "bientôt" du service pédiatrique à l'hôpital Ferroudja

Le service pédiatrique de l'hôpital Hassiba Ben Bouali de Blida (ex-Ben Boualid) sera "bientôt" transféré à l'hôpital Ferroudja une fois ses travaux de réaménagement parachevés, a-t-on appris lundi du directeur de la Santé de la wilaya. Le transfert du service pédiatrique de l'hôpital Hassiba Ben Bouali du centre ville de Blida vers l'hôpital Ferroudja qui fait actuellement l'objet de travaux de réfection et de réhabilitation suite au transfert de ses services vers le CHU Franz Fanon "interviendra dans les trois prochains mois", a indiqué à l'APS le directeur de la santé Ahmed Djemai. Signalant le "parachèvement prochain des travaux d'aménagement, en cours, à l'hôpital de Ferroudja, pour lesquels une enveloppe de 170 millions de dinars a été affectée", le responsable de la santé a fait part du transfert programmé, dans une première étape, du bloc de chirurgie pédiatrique, du bloc de radiologie et du laboratoire, avant le transfert dans, une phase ultérieure, du bloc de cancer pédiatrique". M. Djemai a signalé, par ailleurs, l'affectation d'une dotation supplémentaire de 70 millions DA pour la réfection du bloc de cancer pédiatrique en vue d'assurer une prise en charge optimale des enfants malades "requérant une attention particulière tout au long de leur séjour à l'hôpital, ceci d'autant plus que ce service fait l'objet d'une grande pression en raison de l'accueil de cas de différentes wilayas du pays", a indiqué Ahmed Djemai. "Une fois évacué, le service pédiatrique de l'hôpital Hassiba Ben Bouali sera exploité dans l'extension du service obstétrique et d'accouchement qui, lui aussi, enregistre une importante pression ayant dépassé ses capacités d'accueil car accueillant de nombreuses femmes enceintes de wilayas voisines", a indiqué le directeur de la santé de Blida.

ANNABA

Vers la création d'un pôle de micro-entreprises productrices

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a affirmé, lundi à Annaba, que les efforts déployés pour promouvoir l'entrepreneuriat "seront sanctionnés par la création d'un véritable pôle de micro-entreprises à Annaba en tant que vitrine reflétant le grand potentiel des jeunes dans ce domaine".



Visitant un Salon de micro-entreprises à Annaba en compagnie du ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, dans le cadre de leur visite de travail dans cette wilaya, le ministre délégué a précisé que le pôle des micro-entreprises "sera créé au niveau de la commune de Sidi Amar et devrait drainer plus de 100 micro-entreprises de différentes régions du pays". Soulignant que les pouvoirs publics œuvrent à préparer toutes les conditions pour la réussite des propriétaires des micro-entreprises, M. Diafat a indiqué que les jeunes ont un grand potentiel pour créer la richesse et sont appelés à exploiter cette énergie pour promouvoir le réseau des micro-entreprises soutenant l'économie nationale et contri-

buant à la création d'une valeur ajoutée. Inspectant les stands de ce salon avec le ministre de l'Industrie, le ministre délégué a appelé les jeunes à saisir les opportunités disponibles pour créer et promouvoir les micro-entreprises, les invitant à "être en contact avec les différentes instances à travers les plateformes numériques instituées pour faciliter la communication entre les propriétaires des micro-entreprises et les grandes entreprises pour promouvoir la sous-traitance". Soulignant qu'une grande partie des besoins des grandes sociétés pourraient être assurés par les micro-entreprises, le ministre délégué a rappelé la signature de plusieurs conventions, dans ce cadre, pour avantager le produit

national. Après avoir écouté les préoccupations des exposants, relatives notamment aux cahiers de charges, à la concurrence déloyale ainsi qu'à la difficulté de commercialisation de certains produits, M. Diafat a mis en avant "l'impératif d'opter pour la numérisation et d'exploiter toutes les opportunités pour promouvoir la performance et le produit". Lors de cet événement, des décisions d'attribution de locaux et des attestations de formation ont été remises dans le cadre de l'accompagnement assuré par l'Agence nationale du développement de l'entrepreneuriat (ANADE) au profit des porteurs de projets de création de micro-entreprises. Le ministre délégué a en outre visité deux micro-entreprises acti-

vant dans la commune d'El Bouni en matière de fabrication des équipements d'aluminium et d'élevage bovin, créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi avant de suivre un exposé sur les capacités d'accompagnement assurées par le Groupement régional agricole (GRA) à Annaba dans l'objectif d'encourager les jeunes à l'investissement dans des activités en relation avec le matériel agricole. M. Diafat se rendra mardi dans la wilaya d'El Tarf où il aura à superviser la signature d'une convention tripartite, regroupant le GRA, l'ANADE et le bureau d'Annaba de la Confédération du patronat, visant la formation et l'accompagnement de jeunes issus de différentes wilaya pour lancer de micro-entreprises agricoles.

CAPDEL À KHENCHELA

2<sup>ème</sup> session de formation à Babar

Une deuxième session de formation du projet d'intensification de la représentativité de la population sur le territoire de la commune de Babar (wilaya de Khenchela) s'est ouverte lundi dans le cadre du programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel), a déclaré le président de l'association de la cité urbaine Babar-1, bénéficiaire de la formation. La formation de cinq jours, organisée au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) "chahid Hafidhaoui Abdelhafidh" de Babar, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme de l'association de la cité "chahid Rekamî Amar" bénéficiaire du programme CapDel et est encadrée par le formateur Ayoub Laâssis assisté par le coordinateur

local, Mahieddine Djebar. Consacré au thème de "La démocratie participative", le stage bénéficie à 10 associations de quartiers, de villages, de dechras et de centres ruraux, a-t-il précisé. Selon le président de l'association, le premier jour placé sous le slogan "consolider la société civile pour soutenir le développement local", a vu la présence du chef de daïra de Babar, du président et de membres de l'Assemblée populaire communale et du directeur du CFPA "chahid Hafidhaoui Abdelhafidh" de Babar. La même source a ajouté qu'un premier stage a été organisé le mois passé pour la formation des présidents des associations activant sur le territoire de la commune de Babar pour permettre aux acteurs de la société civile de jouer un rôle majeur dans le processus de développement de la commune et de participer à la

gouvernance locale en exécutant de micro-projets à effet bénéfique pour la vie des citoyens de la commune. A noter que le programme CapDel financé par le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) et l'Union européenne en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a donné son aval en janvier passé pour le financement de trois projets associatifs à travers la commune de Babar sur un total de 29 projets associatifs de développement local. Ils sont retenus à l'échelle nationale dans les huit communes pilotes de Djanet (Illizi), Timimoun (Adrar), Messaad (Djelfa), Gha-zaouet (Tlemcen), Djemila (Sétif), Ouled Ben Abdelkader (Chlef), El Khroub (Constantine) et Babar (Khenchela).



MASCARA

# Nécessité d'intensifier l'investissement dans la filière avicole

Le président du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole, Kali El Moumen a insisté lundi à Mascara, sur l'impératif d'intensifier l'investissement dans les domaines de la production en lien avec la filière avicole et l'exploitation de potentialités existantes pour son développement.

M. Kali a indiqué, dans son allocution d'ouverture des travaux d'un colloque national sur la filière avicole, organisé par la Chambre nationale d'agriculture à la bibliothèque principale de l'Université «Mustapha Stambouli» de Mascara, que "la filière avicole en Algérie connaît une meilleure organisation et un développement notable, ce qui lui permet d'enregistrer une production annuelle appréciable de 650.000 tonnes de viandes blanches et 8 milliards d'unités d'œufs de consommation". Ces chiffres peuvent être dépassés si on intensifie l'investissement en amont et en aval de la filière", a-t-il souligné.

La consommation individuelle de la viande blanche en Algérie est estimée à près de 18 kg contre 20kg/personne dans les pays voisins, ce qui nécessite, a-t-il ajouté, davantage d'investissement pour combler ce déficit à travers la réalisation d'unités de transformation de viandes blanches et aller, pourqu'il pas, à la conquête des marchés extérieurs.

Concernant les œufs, le même responsable a fait état d'une production de 8 milliards d'unités annuellement en Algérie, soit un surplus de près de 2 milliards, expliquant qu'il est possible d'investir dans cette plus value, à travers la mise sur pied d'unités de transformation, comme il est possible d'accéder aux marchés extérieurs pour exporter et réaliser des revenus en devises fortes. M. Kali El Moumen a fait remar-



quer que l'essor de cette filière était du "au soutien et à l'accompagnement par les divers dispositifs de l'Etat et des efforts des éleveurs, agriculteurs et investisseurs, ce qui a permis à l'Algérie de ne pas importer de viandes blanches et qui occupe le troisième rang au niveau arabe et africain en matière de production de poules pondeuses. Pour sa part, le président de la Chambre nationale d'agriculture, Yazid Mohamed Hamblia a insisté sur l'importance qu'occupe la filière avicole dans le secteur de l'agriculture et de l'économie nationale en général, pour avoir,

durant l'année 2020, mis à la disposition des éleveurs les moyens nécessaires pour satisfaire tous les besoins des citoyens en viande blanche et en œufs, le tout orienté vers la consommation malgré la pandémie du Coronavirus.

Le même interlocuteur a souligné que "la Chambre de l'agriculture a déployé durant l'année 2020 et début 2021 des efforts louables, de concert avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, pour régler les problèmes des éleveurs qui assurent quelque 500.000 postes d'emplois directs et indirects et ce, pour fa-

ciliter leurs investissements". Le wali de Mascara, Sayouda Abdelkhalik, qui avait présidé l'ouverture de cette rencontre, a mis en exergue le rôle de l'éleveur avicole dans l'approvisionnement du marché national en viandes blanches et en œufs de consommation durant la période de propagation de la pandémie du coronavirus, déclarant que les «autorités sont prêtes au niveau de la wilaya de Mascara à œuvrer à surmonter les difficultés auxquels sont confrontés les éleveurs et ce, pour leur accorder le soutien nécessaire pour la promotion de la filière au niveau local.

BOUMERDES

## Rencontre sur le soutien des exportations hors hydrocarbures

Une rencontre nationale virtuelle sur le "Soutien de la compétitivité des PME comme alternative à la promotion des exportations hors hydrocarbures" est prévue les 6 et 7 avril courant à l'université M'hamed Bouguerra à Boumerdes, a-t-on appris lundi auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. L'animation de cette manifestation scientifique spécialisée sera assurée, en visioconférence, par de nombreux chercheurs et experts du domaine relevant de différentes universités, instituts et laboratoires nationaux. Les intervenants à ce colloque national abordent sept axes principaux, relatifs à "L'importance des exportations hors hydrocarbures et obstacles à l'opération d'exportation en Algérie", "Politique de promotion de l'exportation hors hydrocarbures en Algérie" et les "Clusters industriels comme mécanismes de renforcement des capacités d'exportation des PME". Les autres axes sont liés à "L'importance des PME dans l'économie nationale", "Obstacles et entraves rencontrés par l'Algérie", "Etude et évaluation des exportations des PME en Algérie" et "Activation du rôle des PME dans la promotion des exportations hors hydrocarbures". Selon les organisateurs, cette manifestation, organisée par la faculté des sciences économiques et commerciales et des sciences de gestion, a pour objectif de mettre en lumière le rôle dévolu aux petites et moyennes entreprises (PME) dans la dynamisation du secteur des exportations en Algérie, tout en mettant l'accent sur la compétitivité des exportations hors hydrocarbures (à travers les PME) au niveau des marchés étrangers. La rencontre se veut également une opportunité pour proposer une stratégie de développement alternative à l'économie nationale dans le but, a-t-on ajouté, de diversifier la structure de production hors hydrocarbures et de faire connaître les produits nationaux jouissant de certaines qualités (relatives) au niveau des marchés étrangers, tout en transformant les qualités des produits nationaux en qualités concurrentielles, dynamiques et durables sur les marchés extérieurs.

NÂAMA (RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ)

## Raccordement de deux périmètres agricoles à Tiout

Deux (2) périmètres agricoles dans la commune de Tiout, au sud de la wilaya de Nâama ont été raccordés lundi au réseau d'électricité, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le raccordement de deux périmètres "Houari Boumediène" et "Moutalrak" d'une superficie totale de près de 80 hectares, au réseau de l'énergie électrique long de 13 kilomètres linéaires a été effectué pour booster l'activité agricole dans cette commune, a souligné la même source, indiquant qu'une enveloppe financière de 28 millions DA a été allouée à cette opération par le Fonds national du développement rural (FNDR), au profit de quelque 30 agriculteurs. Le wali de Nâama, Idir Medebdeb, qui a procédé à la mise en exploitation de cette opération a fait savoir que les travaux de raccordement des exploitations agricoles dans les communes de la wilaya au réseau électrique d'un linéaire de 150 kilomètres au profit de plus de 400 agriculteurs, tiennent leur fin, annonçant le lancement prochain d'un nouveau programme doté d'une enveloppe financière de 250 millions DA pour réaliser une tranche supplémentaire pour leur branchement à l'électrification agricole. M. Medebdeb a souligné l'importance majeure que revêt l'opération pour concrétiser des projets d'électrification agricole au sens large, notamment dans les zones d'ombre, dans le but d'améliorer les capacités de production agricole et de promouvoir les investissements dans ce domaine, en réponse aux attentes des agriculteurs notamment en ce qui concerne l'amélioration des conditions pour poursuivre leurs activités agricoles et d'élevage. A signaler l'entrée lundi en exploitation d'autres opérations dans les zones d'ombre au niveau de la commune de Siffisa, à savoir trois (3) classes dans le cadre de l'extension de l'école "Benabbes Mustapha", un forage pour approvisionner les populations nomades de la zone de "Benyakho" en eau potable et une piste carrossable dans la zone de "Oum Echhak", selon les services de la wilaya.

SÉTIF (EDUCATION)

## Réception de nouvelles structures éducatives à la prochaine rentrée

De nouvelles structures éducatives devraient être réceptionnées à la prochaine rentrée scolaire à Sétif à l'effet d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves de la wilaya au nombre d'un demi million tous cycles d'enseignement confondus, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Il s'agit ainsi de 11 groupes scolaires, 151 cantines scolaires, dont une majorité implantée dans les zones éloignées et isolées, un (1) collège d'enseignement moyen (CEM) en plus de 82 classes d'extension, trois (3) infrastructures sportives scolaires et six (6) unités de dépistage et de suivi (UDS) dans le palier moyen, a détaillé la même source. Il sera également procédé à la réception de dix (10) salles de sport supplémentaires et trois (3) demi pension dans le cycle second-

aire, ont ajouté les services de la wilaya qui prévoient, en outre, le parachèvement d'autres structures dont les taux d'avancement sont "en bonne voie".

Les nouvelles structures devraient permettre d'améliorer les performances éducatives à travers l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves dans les différentes communes de la wilaya, tout en contribuant à réduire la surcharge des classes, améliorer les conditions de travail des enseignants, ainsi que les conditions de scolarisation des élèves, qui auront un impact positif sur les résultats scolaires, a-t-on noté. La réception de ces nouvelles infrastructures scolaires permettra de porter le nombre des établissements relevant de ce secteur à 892 écoles primaires, 237 CEM et 105 lycées sans compter le nombre des classes d'extension et

des structures qui seront opérationnelles au titre de la rentrée 2021-2022, ont souligné les mêmes services. Pour rappel, l'année scolaire actuelle a été marquée par la réception de huit (8) groupes scolaires, de 32 cantines scolaires, cinq (5) collèges d'enseignement moyen, trois (3) lycées et trois (3) demi-pensions. Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Sétif a accueilli au titre de la présente rentrée scolaire, 448.318 élèves tous cycles d'enseignement confondus, dont 237.998 élèves dans le cycle primaire, 148.732 dans le cycle moyen et 61.588 autres dans le palier secondaire, répartis sur 1.222 établissements répartis à travers 60 communes, selon les statistiques établies par les services de la direction locale de l'éducation.



ALGÉRIE - JO 2020

# La DTN rassure Berrichi et Bouras



**L**es véliplanchistes Amina Berrichi et Hamza Bouras, les deux internationaux algériens qualifiés au Jeux olympiques de Tokyo, se sont réunis lundi avec le nouveau Directeur technique national Meziane Ameziane, qui les a rassurés quant à la "disponibilité de la Fédération algérienne de voile

(FAV) à les accompagner dans leur préparation" en vue de ce grand événement, a-t-on appris mardi auprès de cette instance.

En effet, la pandémie du nouveau coronavirus a considérablement perturbé la préparation de ces deux athlètes en vue des prochaines olympiades, au point de les faire sé-

rieusement douter quant à leur aptitude à y réussir de bons résultats. D'où la décision d'Ameziane de se réunir avec eux, pour les rassurer. Ce dernier, fraîchement installé au poste de DTN, "a profité de l'occasion pour leur remettre un programme de préparation" susceptible de les aider dans leur quête, a-t-on

encore appris de même source.

Meziane Ameziane a été désigné à la tête de la direction technique nationale de la Fédération algérienne de voile le 1er avril courant. Une décision prise lors de la première réunion du nouveau Bureau fédéral, présidé par Mr Mohamed Azzoug.

R.S

ESPAGNE

**Le FC Barcelone arrache la victoire 1-0 contre Valladolid**

Le FC Barcelone a arraché la victoire 1-0 sur le fil contre le 16e de Liga Valladolid lundi pour la 29e journée, et revient à un petit point du leader, l'Atlético Madrid, défait 1-0 dimanche à Séville. A cinq jours d'un clasico décisif face au Real Madrid, les Catalans ont arraché le succès grâce à un but à la dernière minute d'Ousmane Dembélé (90e), qui a repris du pied gauche un centre de Frenkie de Jong dévié par Ronald Araujo, après le carton rouge direct adressé à Oscar Plano (79e) pour une faute sur le champion du monde français.

R.S

EQUIPE DE FRANCE

**Martial absent quatre semaines**

L'attaquant de l'équipe de France et de Manchester United, Anthony Martial, touché à un genou, devrait être absent quatre semaines et garde de bonnes chances de disputer l'Euro-2020, selon des sources concordantes. Martial souffre "d'une petite lésion des croisés postérieurs, qui ne nécessite pas d'opération", explique-t-on dans l'entourage du joueur. Dimanche, son entraîneur à ManU, Ole Gunnar Solskjaer, avait parlé de "plusieurs semaines", sans plus de précisions, ajoutant "croiser les doigts" pour "le récupérer avant la fin de la saison". Une Image par résonance magnétique (IRM) passée mardi à Sarajevo, où les Bleus ont battu la Bosnie (1-0), ne "laissait rien présager de grave", selon une autre source proche du dossier. Mais par précaution Martial n'avait pas été aligné contre la Bosnie. Une nouvelle IRM passée à Manchester a permis de voir cette petite lésion.

R.S

FOOTBALL/ALLEMAGNE

**Dortmund ne va pas vendre Haaland sous la pression**

Qu'il joue ou non la prochaine Ligue des champions, Dortmund a les reins assez solides pour garder son phénomène Erling Haaland en 2021/2022, assure le patron du Borussia Hans-Joachim Watzke dans une interview diffusée mardi par DAZN. "Peu importe ce qui arrive cette saison et la prochaine, nous n'avons pas besoin de demander un crédit, de vendre des joueurs en urgence ou de licencier des gens", assure Watzke, dans cet entretien publié à quelques heures du quart de finale aller de la Ligue des champions entre Manchester City et le Borussia, alors que son club a beaucoup souffert financièrement de la crise du Covid. "Nous ne sommes pas sous pression, ce qui est un bon point de départ dans la situation actuelle", ajoute-t-il, pour réagir à des propos alarmistes de Mats Hummels, le défenseur de Dortmund, après la défaite samedi contre Francfort qui a relégué le club de la Ruhr à 7 points d'une place qualificative pour la prochaine Ligue des champions, à sept journées de la fin. "Ne pas nous qualifier pour la Ligue des champions serait une catastrophe sportive et financière, et nous n'en sommes pas loin", avait lâché à chaud Hummels, en précisant: "ça a des conséquences financières, ça peut nous empêcher d'acheter un joueur que nous voulons ou nous obliger à vendre un autre que nous voulons garder". Le Borussia, coté en bourse, a annoncé des pertes de 26,3 millions d'euros pour les six premiers mois de la saison en cours et son chiffre d'affaires pendant la même période a chuté de 236,6 à 177,4 millions. Watzke, qui ignore pas que les grandes manœuvres ont commencé à Madrid, Barcelone ou Manchester City pour attirer le prodige de 20 ans, a tenu à tempérer: "Nous en parlerions calmement avec Erling, avec son père et avec son agent (Mino Raiola)", a-t-il dit, en ajoutant que "nous voulons qu'il reste chez nous par conviction". Le buteur prodige est en contrat avec le BVB jusqu'en 2024 et n'a une clause de sortie qu'à partir de 2022. Mais il est difficile d'imaginer qu'un garçon qui empire comme lui les records européens depuis deux saisons accepte de passer une année entière sans jouer la Ligue des champions.

R.S

ESPAGNE

**Zidane prône le "zéro tolérance" face au racisme**

*L'entraîneur du Real Madrid, Zinédine Zidane, a qualifié lundi les allégations d'insultes racistes envers Mouctar Diakhaby et l'interruption de la rencontre de Liga dimanche entre Cadix et Valence, de "grave" assurant qu'"il faut vraiment avoir zéro tolérance sur ça".*



Ce sont des choses qui sont graves. Je n'étais pas sur le terrain, donc je ne sais pas exactement ce qu'il s'est passé. Mais je dis juste, et c'est mon sentiment à moi, qu'au sujet du racisme, il faut vraiment avoir zéro tolérance", a déclaré l'entraîneur français en conférence de presse avant le quart de finale aller de la Ligue des champions du Real contre Liverpool, mardi soir. "Parce qu'on n'en a pas envie. Et pas simplement sur un mot qui est dit. Il faut combattre ça à tous les niveaux. Ce qui fait notre beauté, c'est notre mixité, c'est la différence, c'est cela qui est beau dans ce que l'on vit", a appuyé "Zizou". Lundi matin à l'entraînement, les joueurs et les membres du staff de Valence se sont rassemblés derrière le défenseur français Mouctar Diakhaby, main droite droit devant, paume écartée, pour exprimer leur opposition au racisme, a-t-on pu

constater sur des images diffusées par le club. "LaLiga condamne le racisme sous toutes ses formes", a pour sa part déclaré LaLiga, rappelant qu'elle "considère avec sérieux toute accusation de racisme". Dimanche en début de soirée, les joueurs de Valence ont brièvement quitté la pelouse lors de leur match à Cadix, le club valencien affirmant que son défenseur français Mouctar Diakhaby a été la cible d'insultes racistes par un adversaire. Autour de la 31e minute de jeu, alors que le score était de 1-1, Diakhaby s'est arrêté de jouer pour s'en prendre à un joueur espagnol de Cadix, Juan Cala. Les deux hommes ont commencé à s'invectiver, puis Diakhaby a indiqué à l'arbitre qu'il avait été victime d'une insulte raciste, ce qui figure sur le rapport arbitral. Diakhaby a ensuite quitté la pelouse, suivi par tous ses coéquipiers... qui sont ensuite revenus

finir la partie sous la menace d'avoir le match perdu. Diakhaby, lui, a regardé la fin du match depuis les tribunes. Le club de Cadix a annoncé lundi matin sur Twitter que son joueur Juan Cala va donner une conférence de presse mardi à la fin de la session d'entraînement. **La Liga ouvre une enquête contre Juan Cala pour racisme** Le président de la Ligue de football espagnole (Liga), Javier Tebas, a annoncé lundi l'ouverture d'une enquête après l'incident à caractère raciste, impliquant Juan Cala et Mouctar Diakhaby, survenu dimanche dans le match entre Cadix et Valence. "Avec les vidéos que nous avons, nous devons déterminer ce qui s'est passé. La Liga ne permet pas le racisme dans le football", a déclaré Tebas sur la chaîne de télévision Movistar. Au lendemain des événements survenus dimanche lors du

match entre Cadix et Valence (2-1), en Liga, la réaction des instances ne s'est pas fait attendre. Le président de la Ligue de football espagnole Javier Tebas, interpellé dans la matinée par le président valencien Anil Murthy, a annoncé l'ouverture d'une enquête à l'encontre de Juan Cala, qui aurait tenu des propos racistes envers Mouctar Diakhaby. Plus tôt dans la journée, Murthy s'est exprimé dans une vidéo, affirmant vouloir aller "jusqu'au bout" pour défendre son joueur. Diakhaby s'était immédiatement plaint auprès de l'arbitre, avant d'être averti et de quitter la pelouse, suivi par ses coéquipiers. "Même si cela le nie, tous reconnaissent un visage de culpabilité", a aussi estimé Murthy, réclamant des sanctions à l'encontre du défenseur de Cadix et la mise en place d'un protocole pour éviter que de tels actes se reproduisent. Au même moment, le club andalou annonçait la tenue d'une conférence de presse, mardi. Juan Cala, qui a invoqué "la présomption d'innocence" à son arrivée à l'entraînement, a aussi annoncé qu'il ne se cacherait pas. "Nous prenons au sérieux toute allégation de racisme et travaillerons avec les clubs et les arbitres pour faire tout ce qui est nécessaire pour protéger les valeurs d'égalité et de respect qui prévalent dans notre Championnat", a conclu la Ligue espagnole dans un communiqué.

R.S

FOOTBALL

**Une Ligue des champions d'Asie féminine lancée en 2023**

Une version féminine de la Ligue des champions d'Asie verra le jour en 2023, a annoncé lundi la Confédération asiatique de football (AFC). "Cela va définitivement stimuler le football féminin", a déclaré lundi Bai Lili, responsable du football féminin à l'AFC, au siège de l'instance à Kuala Lumpur.

Il existe déjà une Coupe d'Asie féminine, dans laquelle les équipes nationales s'affrontent tous les quatre ans, mais l'ancienne internationale chinoise espère qu'une grande compétition de clubs renforcera le football féminin en Asie comme elle l'a fait en Europe. "Si nous organisons une compétition de clubs, cela signifie que les participants doivent répondre

à certains critères et que les ligues doivent être bien organisées. Cela va certainement aider à développer les ligues nationales et permettre aux joueuses de se faire connaître" a expliqué Bai Lili. Lors de la dernière Coupe du monde féminine en 2019, aucune équipe asiatique n'a atteint les quarts de finale, pour la première fois depuis le lancement du tournoi en 1991.

CR BELOUIZDAD

# Ngombo rejoint Ghanem dans la liste des libérés

Le CR Belouizdad a résilié le contrat de l'attaquant belgo-congolais Maecy Ngombo, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 de football, lundi soir dans un communiqué.



Arrivé à Chabab durant l'intersaison pour un contrat de trois ans, Ngombo (26 ans) rejoint ainsi dans la liste des libérés le milieu de terrain Fouad Ghanem, dont le contrat a été résilié à l'amiable lundi. En revanche, le champion d'Algérie sortant s'est attaché dimanche les services de l'attaquant de la JSM Skikda Kheïreddine Merzougui, signataire d'un contrat de 18 mois. Il s'agit de la première recrue pour le club al-

gérois lors du mercato d'hiver", qui a débuté le 22 mars dernier et s'étalera jusqu'au 11 avril. Sans entraîneur depuis le limogeage de l'entraîneur français Franck Dumas, le CRB reste sur une victoire décrochée vendredi au stade du 5-Juillet face aux Congolais du TP Mazembe (2-0), un succès qui a relancé ses chances de qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Le Chabab s'est envolé hier pour l'Afrique

du Sud pour défer vendredi à Pretoria Mamelodi Sundowns, dans le cadre de la 6e et dernière journée (Gr. B) de la Ligue des champions. Une victoire devant Mamelodi Sundowns, solide leader (13 pts) et qualifié avant cette ultime journée, permettra au Chabab d'assurer sa qualification, sans attendre l'autre match mettant aux prises à Lubumbashi le TP Mazembe au Hilal du Soudan.

R.S

AG ÉLECTIVE DE LA FAF

## Amar Bahloul annonce sa candidature pour la présidence

Le membre du Bureau fédéral sortant de la Fédération algérienne de football (FAF) Amar Bahloul, a annoncé officiellement sa candidature pour la présidence de l'instance fédérale, en vue de l'assemblée élective (AGE), prévue le 15 avril, auprès de l'intéressé. "Après mûre réflexion, j'ai décidé officiellement de me porter candidat. L'adoption à la majorité des bilans moral et financier a énormément pesé sur ma décision", a indiqué Bahloul. La commission de candidatures, installée lundi peu après le déroulement des travaux de l'assemblée générale ordinaire (AGO), présidée par le président de l'US Chaouia Abdel-

madjid Yahia, a fixé du 6 au 9 avril à minuit, la période pour le dépôt des candidatures. Au cours de cette AGO, les membres de l'AG, ont adopté à la majorité les bilans moral et financier de l'exercice 2020, ainsi que le budget prévisionnel de l'année 2021. "Mon projet consiste à rassembler l'ensemble de la famille du football algérien, je suis prêt à discuter avec l'opposition, que j'inviterai à s'asseoir autour d'une table dans l'intérêt du football national. Je suis un rassembleur, je ne vais exclure personne", a-t-il ajouté, soulignant qu'il comptait déposer son dossier jeudi. Avant d'enchaîner : "Mon projet s'articule sur trois axes : rassem-

blement, continuité et optimisation". Fraîchement élu à la tête de la Ligue régionale d'Annaba, Bahloul a indiqué qu'il avait entamé "depuis quelques jours des consultations pour composer son éventuel futur bureau fédéral, qui sera fort et représentatif". Bahloul s'est engagé également "à apporter des correctifs aux insuffisances constatées dans le domaine organisationnel de la FAF, lors du précédent mandat sur tous les plans". Enfin, concernant ses chances de succéder à Kheïreddine Zetchi, le natif d'El-Tarf se dit "confiant". "Mes chances ? Je reste confiant, je pense que j'ai des atouts à faire valoir, mon vécu et mon

expérience et toutes mes sorties sur le plan médiatique seront pour moi un avantage non négligeable pour essayer d'avoir l'insigne honneur de diriger le football algérien". Le président sortant de l'instance fédérale, Kheïreddine Zetchi, a décidé de ne pas briguer un deuxième mandat, lui qui avait été élu le 20 mars 2017 en remplacement de Mohamed Raouraoua. Outre Bahloul, d'autres noms se sont positionnés pour reprendre la présidence de l'instance fédérale à l'image de Walid Sadi, Mohamed El-Morro, ou encore l'ancien international Antar Yahia, resté toutefois évasif sur la question.

R.S

## Brèves

USM ALGER

### Benkhelifa pourra s'entraîner, malgré une fracture à la main

Le milieu offensif de l'USM Alger, Taher Benkhelifa pourra continuer à s'entraîner, malgré une assez sérieuse blessure à la main droite, a indiqué le club de Ligue 1, hier dans un communiqué. L'ancien joueur du Paradou AC (26 ans) avait "contracté cette blessure pendant la séance d'entraînement de lundi après-midi", a commencé par préciser la Direction des Rouge et Noir, ajoutant que "les résultats médicaux subis un peu plus tard" par ce joueur "ont révélé une fracture du troisième métacarpe" de la main droite. Cependant, malgré cette assez sérieuse blessure, "Benkhelifa pourra poursuivre la préparation avec ses coéquipiers" a encore rassuré la Direction usmiste. Benkhelifa est signataire d'un contrat qui court jusqu'au 21 septembre 2023.

R.S

JO-2020

### "Le COA compte regrouper les athlètes qualifiés à Istanbul

La cheffe de mission de la délégation algérienne aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo, repoussés à 2021, Hassiba Boulmerka, a indiqué hier que "le Comité olympique et sportif algérien compte regrouper les athlètes qualifiés à Istanbul (Turquie), 15 jours avant de rallier la capitale japonaise".

Au vu du décalage horaire qui est de huit heures entre Alger et Tokyo, nous comptons regrouper les athlètes qualifiés à Istanbul, 15 jours avant de rallier la capitale japonaise Tokyo. Des camps d'entraînement seront programmés et des sparring-partners étrangers trouvés", a déclaré Boulmerka lors d'une conférence de presse tenue au siège du COA à Alger. Pour ce qui est de la préparation logistique et technique de la participation algérienne aux JO de Tokyo, l'ancienne championne olympique du 1500m a précisé qu'elle a été entamée depuis bien longtemps par l'instance olympique et les fédérations nationales.

"Une compétition comme les Jeux olympiques ne doit pas être préparée en deux ou trois mois. Nos athlètes seront les acteurs principaux des JO, ils auront besoin d'être soutenus moralement car ils vont prendre part à un événement de grande envergure dans des conditions sanitaires marquées par la pandémie de la Covid-19", a-t-elle dit. Plusieurs questions ont été soulevées par les journalistes présents lors du point de presse, concernant le dopage et l'accomplissement des tests PCR par les athlètes, entraîneurs et même pour les journalistes accrédités.

"Nous avons effectué plusieurs tests antidopage en collaboration avec la Commission nationale antidopage. Nous n'avons aucun cas positif jusqu'à présent et des contrôles sont en cours. Des tests PCR seront effectués avant le départ à destination de Tokyo, sachant que toutes les délégations seront soumises à des contrôles rigoureux dès leur arrivée à Tokyo. Le vaccin n'est pas obligatoire pour les membres de la délégation algérienne. Ce qui est sûr, c'est que la santé de nos athlètes passe avant tout", a souligné Feriel Chouiter, présidente de la commission médicale au COA. Pour rappel, une cellule opérationnelle de la performance, regroupant le ministère de la Jeunesse et des Sports, le COA et les fédérations, a été mise en place pour suivre le processus de préparation des équipes nationales dans les meilleures conditions. Vingt-neuf (29) athlètes algériens de dix disciplines sont officiellement qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo, en attendant la poursuite du processus de qualification pour les autres fédérations nationales.

R.S

CYCLISME (ALGÉRIE)

## Une course régionale des jeunes catégories le 10 avril

Une course régionale pour jeunes catégories se déroulera le 10 avril courant à Sidi-Abdallah (Alger Ouest), a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), co-organisatrice de cette compétition avec la Ligue algéroise de la discipline (LAC). La course est ouverte aux catégories

Ecoles, Benjamins, Minimes et Cadets (Garçons et Filles) et elle se déroulera sur un circuit fermé de trois kilomètres, situé à l'intérieur de cette ville côtière de l'Ouest algérois. Les cyclistes de la catégorie Ecole devront le parcourir deux fois, pour une distance globale de six kilomètres, alors que les

Benjamins concourront sur neuf kilomètres, selon les organisateurs. Concernant les athlètes des deux catégories d'âge restantes, à savoir, celles des Minimes et des Cadets, ils concourront respectivement sur 30 et 45 kilomètres (ndlr : 3x10 et 3 x15).

R.S

CISJORDANIE

**Un Palestinien tué par des balles israéliennes**

Un Palestinien a été tué mardi par des balles israéliennes en Cisjordanie occupée, au nord d'Al Qods occupée, alors qu'il se trouvait en voiture, ont rapporté le ministère de la Santé palestinien et l'agence officielle.

Le citoyen est décédé "après avoir été blessé à la tête par des tirs à balles réelles à Bir Nabala (...) et sa femme a été blessée par des balles dans le dos", a indiqué le ministère de la Santé.

Selon l'agence de presse officielle Wafa, l'incident a eu lieu à l'aube lorsque le couple se trouvait "en voiture".

VENEZUELA

**Huit soldats tués lors de combats à la frontière avec la Colombie**

Huit soldats vénézuéliens ont été tués depuis le 21 mars dans des combats entre armée et "groupes armés irréguliers colombiens" dans le sud-ouest du Venezuela, à la frontière avec la Colombie, selon un nouveau bilan fourni lundi par le ministre de la Défense vénézuélien, Vladimir Padrino.

"Au jour d'aujourd'hui (lundi), il y a eu neuf morts du côté des groupes terroristes et malheureusement, nous avons souffert de la perte de huit membres des forces armées, et (nous avons) 34 blessés", a déclaré M. Padrino dans une intervention à la télévision publique. Un précédent bilan faisait état de six soldats vénézuéliens tués.

Une trentaine de personnes ont également été arrêtées. Plus de 3.000 personnes se sont réfugiées en Colombie à la suite de ces combats, selon Bogota.

Dimanche, le président vénézuélien Nicolas Maduro avait indiqué que son pays allait demander l'aide des Nations unies pour sécuriser des "champs de mines" déposés par les groupes armés.

Selon le ministre de la Défense, 16 engins explosifs ont déjà été désamorcés par l'armée.

De source sécuritaire en Colombie, ces "groupes armés" sont des dissidents de l'ex-guérilla colombienne des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc).

Bien que la plupart des 13.000 membres de l'ex-guérilla marxiste aient déposé les armes, des factions "dissidentes" n'ont pas accepté le processus de paix signé en 2016 en Colombie.

RD CONGO

**Mobilisation des forces de sécurité devant une base onusienne à Butembo**



Les forces de sécurité congolaises se sont déployées, lundi, devant le quartier général des Nations Unies à Butembo, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), en proie à des violences depuis 7 ans, ont rapporté des médias. Des dizaines de manifestants, essentiellement des militants du mouvement citoyen Lutte pour le

Changement (Lucha, des principaux mouvements citoyens congolais), ont assiégé le quartier général de la mission onusienne en RDC (Monusco) proche de la mairie de cette ville", selon les médias. Les manifestants qui demandent le départ de la mission onusienne, ont paralysé les activités socio-économiques de Butembo, proche du territoire de

Beni, fief des rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF) auteurs d'une salve de massacres de civils, déclenché depuis octobre 2014. Le maire de Butembo, Sylvain Kanyamanda, s'adressant aux manifestants, a rappelé que la Monusco s'était déployée au Congo-Kinshasa à la demande du gouvernement et ne peut donc quitter le

pays que si nos autorités agissent". "La demande (du départ de la Monusco) est en train d'être exécutée", a-t-il encore déclaré, rappelant le retrait de la mission onusienne dans plusieurs régions congolaises comme le Kasai (centre). Le mouvement citoyen soutient que plus de 1300 civils ont été tués en un peu plus d'un an dans la région troublée de Beni.

MOZAMBIQUE

**Des déplacés de Palma refoulés par la Tanzanie**

La Tanzanie a refoulé près de 600 déplacés mozambicains, survivants de l'attaque terroriste de Palma le 24 mars dans le nord-est du Mozambique, a accusé lundi le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). "Près de 600 Mozambicains cherchant l'asile" ont été "refoulés" de Tanzanie, a affirmé dans un communiqué le HCR, se disant "inquiet" du sort de ces personnes "renvoyées de force" dans leur pays. Lundi soir, le gouvernement n'avait pas encore réagi à ces informations. Le 24 mars, des groupes armés ont attaqué Palma, ville portuaire de 75.000 habitants, tuant des dizaines de civils, policiers et mili-

itaires. Le raid soigneusement préparé, lancé à seulement quelques kilomètres du méga-projet gazier du groupe français Total, sur la péninsule d'Afungi, a été revendiqué par le groupe terroriste Etat islamique (EI). L'armée mozambicaine a repris le contrôle - au moins partiel - de la ville ce lundi, selon les autorités mozambicaines. Près de 10.000 personnes ont été déplacées par l'attaque, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Quelque 23.000 autres se trouveraient encore dans la région d'Afungi, sous protection militaire, selon l'OIM. Les autorités craignent cependant la présence de rebelles infiltrés parmi ces déplacés.

SOUDAN

**Les affrontements tribaux au Darfour-Ouest ont fait 40 morts**

Au moins quarante personnes ont été tuées et 58 blessées dans des affrontements tribaux depuis samedi à El-Geneina, capitale du Darfour-Ouest, a annoncé l'ONU lundi. "Depuis le 3 avril, 40 personnes ont été tuées dans les récents affrontements entre les Al-Massalit et les tribus arabes. La situation reste tendue dans la ville d'El-Geneina", a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) dans un communiqué. "La commission de l'aide humanitaire du gouvernement signale (...) 58 blessés", a-t-elle ajouté.

Plus tôt dans la journée, le Comité central des médecins soudanais, un organisme fondé en 2016 pour représenter la communauté médicale, avait annoncé un bilan provisoire de 18 victimes et 54 blessés.

En "fin d'après-midi", on pouvait encore "entendre des coups de feu" notamment dans les quartiers de Hay al-jabal et Al-Jamarik, selon l'ONU.

Des témoins oculaires ont indiqué que des affrontements continuaient à 15H00 locales (13H00 GMT).

"Nous sommes restés chez nous mais nous entendons des coups de feu proches et une grenade a atterri dans la maison de notre voisin", a raconté par téléphone Adam Issa, habitant du sud-ouest d'El-Geneina.

CONSTITUANTE AU CHILI

**Le report du scrutin approuvé au Sénat**

Le Sénat chilien a approuvé lundi le report de l'élection de l'Assemblée constituante, initialement prévue dimanche, en raison de la crise sanitaire, une décision qui doit encore être définitivement approuvée par les députés. Le projet prévoit que le scrutin, qui permettra la désignation des membres d'une Assemblée constituante chargée de rédiger la future Constitution, se déroule les 15 et 16 mai et suspend la campagne électorale jusqu'au 28 avril.

Une semaine après la proposition du président conservateur Sebastian Piñera de retarder le

scrutin de cinq semaines en raison d'une hausse brutale des contaminations au Covid-19, le projet de loi a connu un processus parlementaire plus long que prévu.

L'opposition a notamment fait pression pour que les aides sociales soient augmentées pour faire face à l'épidémie. Le Sénat a finalement adopté le projet de loi en débattant en parallèle d'une nouvelle batterie d'aides économiques. Cependant, les modifications apportées au texte initial impliquent un retour devant l'Assemblée nationale pour une approbation définitive.



LA TRANSITION AU MALI

# Guterres juge "prématuré" un retrait de la Minusma

*Il est encore "prématuré" d'envisager un retrait des forces onusiennes du Mali à la fin de la transition, a estimé le SG de l'ONU, Antonio Guterres, précisant que les conditions du transfert des responsabilités de la mission onusienne aux forces maliennes ne sont pas encore réunies.*



**I**l serait prématuré d'envisager un retrait de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour le Mali) ou un transfert de ses responsabilités en matière de sécurité aux Forces de défense et de sécurité maliennes au cours de la période qui suivra immédiatement les élections", a écrit Guterres dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité. L'Organe onusien a chargé le chef de l'ONU d'établir une feuille de route à long terme, prévoyant notamment un retrait de la Minusma de ce pays sahélien. Guterres motive le maintien des casques bleus de la Minusma par l'absence "des conditions d'un transfert progressif, coordonné et délibéré des responsabilités de la Mission en matière de sécurité, sans que soit mise en péril la stabilité du Mali et de la région". Le SG de l'ONU établit trois phases dans

sa feuille de route pour parvenir à cet ultime objectif. La première phase est axée sur les principaux objectifs à atteindre au cours de la transition politique actuellement conduite au Mali, qui devrait aboutir à la tenue d'élections nationales. La deuxième comprend entre autres, une présentation des principaux défis qu'il restera à relever après la période de transition politique afin de permettre à la mission onusienne de commencer à planifier le transfert des responsabilités en matière de sécurité. La dernière phase consistera en un plan de retrait de la Mission, comprenant le transfert progressif et coordonné des responsabilités résiduelles en matière de sécurité aux autorités maliennes. Selon le chef de l'ONU, "la menace asymétrique qui pèse sur le centre du Mali continuera d'avoir des répercussions négatives importantes sur la capacité des

acteurs nationaux et internationaux à mener leurs activités". "Compte tenu des ressources et des capacités de la Minusma, et de l'intensification des menaces, il sera impératif de réévaluer le rôle et les responsabilités des parties prenantes nationales, régionales et internationales en matière de sécurité, et de réaliser un inventaire des capacités de l'équipe de pays avant d'entreprendre l'élaboration d'une stratégie de retrait", recommande le SG de l'ONU. (APS) La Minusma, mission de maintien de la paix la plus couteuse de l'ONU avec un budget annuel de plus de 1,2 milliard de dollars, mobilise 13.289 militaires, 1.920 policiers et 1.619 civils. Elle est aussi considérée comme la mission la plus meurtrière. Au 31 octobre 2020 la Minusma a enregistré 135 morts et 358 blessés graves dans ses rangs.

R.E

BARRAGE SUR LE NIL

## Fin des négociations à Kinshasa sans parvenir à un accord

**L**es négociations entre l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan autour du méga-barrage de la Renaissance construit par Addis Abeba sur le Nil bleu, entamées samedi, à Kinshasa, ont pris fin sans parvenir à un accord, ont rapporté des médias. Entamées samedi dernier sous la médiation du président de la République démocratique du Congo et président en exercice de l'Union africaine, Félix Tshisekedi, les discussions initialement prévues pour durer deux jours, dimanche et lundi, se sont poursuivies jusqu'à hier sans qu'un compromis ne soit trouvé entre les trois protagonistes représentés par les ministres des Affaires étrangères et ceux en charge des Eaux et de l'Électricité, selon des médias.

Peu avant midi, l'Égypte a annoncé l'échec des pourparlers qui n'ont pas progressé et n'ont pas débouché sur un accord sur la relance des négociations. Le porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères, Ahmed Hafez, a déclaré dans un communiqué sur sa page Facebook officielle que "l'Éthiopie a rejeté toutes les propositions et alternatives avancées par l'Égypte et soutenues par le Soudan, afin de développer le processus de négociation, à même de permettre aux pays et aux parties associées aux négociations en tant qu'observateurs de participer activement aux discussions, de contribuer à la conduite des négociations et de proposer des solutions aux questions techniques et juridiques controversées".

Selon le communiqué du Caire, "l'Éthiopie a également rejeté une proposition égyptienne présentée lors de la séance de clôture de la réunion ministérielle et soutenue par le Soudan dans le but de reprendre les négociations sous la direction du président congolais et avec la participation d'observateurs conformément au mécanisme de négociation existant". A l'ouverture des négociations, Félix Tshisekedi avait appelé à placer la "dimension humaine" au cœur de négociations.

Les trois pays négocient sans succès depuis près d'une décennie concernant la gestion et le remplissage du réservoir du Grand barrage de la Renaissance qu'Addis Abeba construit sur le Nil bleu. Le projet de 4,6 milliards de dollars avait été lancé en 2011. Il est destiné à devenir la plus grande installation hydroélectrique d'Afrique, selon Addis Abeba.

Le projet inquiète intensément l'Égypte avec ses plus de 100 millions d'habitants qui dépendent à 97% du Nil pour l'eau. Ce barrage pourrait réduire les capacités du Nil qui coule sur plus de 6.000 kilomètres. C'est une source d'approvisionnement en eau et en électricité essentielle pour une dizaine de pays d'Afrique de l'Est. Source d'inquiétude pour l'Égypte, le projet est cependant salubre pour le Soudan qui a connu des inondations meurtrières et qui espère que le barrage permettra d'aider à réguler le flux du fleuve. Mais le gouvernement de Khartoum s'est rétracté récemment lorsque l'Éthiopie a annoncé son intention d'entamer la deuxième phase de remplissage de son méga-barrage sur le Nil. Ce qui constituait une "menace directe pour la sécurité nationale soudanaise", selon le gouvernement soudanais. L'Égypte, le Soudan et les Nations Unies exigent un "accord commun" qui prend en compte les impacts environnementaux à court, moyens et longs termes.

R.I

LIBYE

## L'ONU se félicite de la création d'une Commission de réconciliation nationale

**L'**envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis, s'est félicité de l'annonce par le Conseil présidentiel libyen de la création d'une Haute commission de réconciliation nationale, a indiqué hier un communiqué de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul). La Commission de réconciliation nationale chargée de rétablir la paix sociale en Libye, dont la création a été annoncée lundi par le président du Conseil présidentiel libyen Mohamed el-Manfi, sera chargée "de jeter les bases d'un processus de réconciliation nationale pour promouvoir l'unité, la tolérance, la justice et les droits de l'Homme", a indiqué la

Manul. Il s'agira notamment de "restaurer le tissu social parmi les composantes de la société libyenne" dans le cadre d'un "processus de réconciliation inclusif", dans le respect des droits humains, pour "garantir une paix, une stabilité, une unité et une prospérité durables", a souligné M. Kubis. L'ONU est prête à "soutenir les autorités libyennes" dans ce sens, a-t-il ajouté. M. al-Manfi a annoncé, lors d'une conférence de presse ce lundi à Tripoli, la création de cette commission, "une étape que nous attendions tous (...) pour rassembler Libyens, pour réparer et rendre justice dans le respect des lois et des droits humains".

Selon des médias libyens, les équipes de cette commission travailleront sur le terrain, dans les villes qui ont été le théâtre d'opérations militaires. Le Conseil présidentiel, composé de trois membres, a été désigné en février par 75 responsables libyens de tous bords réunis à Genève, qui ont également choisi Abdelhamid Dbeibah comme chef du gouvernement d'unité nationale. Ensemble, ils devront oeuvrer à réunifier les institutions libyennes, lancer un processus de réconciliation nationale et, enfin, amener le pays à des élections présidentielles et législatives en décembre.

R.I

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
WILAYA DE DJELFA  
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION  
NIF :408016000017053

### Avis d'Annulation De l'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires que l'annulation de l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'Offres National Ouvert avec Exigences de Capacités Minimales N° .... /2019 relatif à :

#### REFECTION DES ETABLISSEMENT HOSPITALIERS PUBLIQUES DE SANTE DE DJELFA

- Lot 01 : Réfection de l'établissement public hospitalière ABDELKADER Mohad à Djelfa
- Lot 02 : Réfection de l'établissement public hospitalière ELHANI Belhadi à Messaad
- Lot 03 : Réfection de l'établissement public hospitalière AHMED Bougerra à Hassi Bahbah
- Lot 04 : Construction d'un bloc établissement publiques hospitalière SAADAOUI Mekhtar à Ain Oussara

Paru dans les quotidiens nationaux suivants :

En langue Arabe	الموعود اليومي	en date du : 28/01/2021
En langue Française	LA NATION	en date du : 28/01/2021

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la Wilaya de Djelfa dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet Avis dans les quotidiens nationaux au dans le BOMOP, les autres soumissionnaires intéressés a prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invitées de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours a compter de la première parution de cet Avis dans les quotidiens nationaux au dans le BOMOP.

LA NATION 07/04/2021

ANEP 2116006373



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE TIPAZA  
NIF : 0997422603375119



Tipaza le : ..... 0.1 AVR. 2021....

### AVIS D'ANNULATION D'UN AVIS D'ATTRIBUTION N° ..... 0.0.3.0.-2.1.3...

Conformément à la disposition de l'article 73 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza informe l'ensemble des soumissionnaires de l'annulation de l'avis d'Attribution provisoire N° 0152/18 paru dans les quotidiens national en arabe « صدى الشروق » en date du 09 /01 /2019 et en français « LA NATION » en date du 09/01/2019 portant sur la réalisation de Reste à Réaliser des travaux du TCE du projet : 60/500 Logements Sociaux Locatifs cadre RHP y compris VRD Tr 2006 à CHERCHELL - Wilaya de Tipaza.

Confié à l'entreprise ETB/TCE BEN ZOUAOUI SOUAD objet de l'Avis d'attribution provisoire.

LA NATION 07/04/2021

ANEP 2116006234

Espace  
réservé  
à la pub





# TÉLÉ

**TF1** The Resident



21h05

Rob Spiro, un détenu qui a été soigné par Conrad, porte plainte contre l'hôpital.

**TFX** True Lies



21h05

Harry Tasker est un brillant élément d'Omega Sector, une agence américaine chargée de traquer les terroristes du Moyen-Orient.

**G STAR** Alien : Covenant



21h00

2104, une violente tempête de neutrinos oblige l'androïde Walter à sortir en urgence les membres d'équipage de leur sommeil cryogénique.

france 2 Vulnérables



21h05

Elsa, éducatrice dans un centre social, est chargée de l'évaluation des mineurs étrangers isolés.

# VISION



**M6** Top Chef



21h05

Christian Le Squer, grand chefs de la cuisine française demande de réaliser un menu en seulement trois bouchées.

**CANAL+** Qu'un sang impur...



21h06

En 1960, le film prend place durant la guerre d'Algérie, le personnage principal est le colonel Paul Andreas.

**N2J** Blacklist



21h05

Raymond met l'équipe sur la piste du Collecteur de dettes, un mercenaire payé pour accomplir des vengeances...

**The Weeknd fait don d'un million de dollars pour les victimes du conflit en Éthiopie**



**F**ils d'immigrés éthiopiens, le chanteur canadien The Weeknd a décidé de venir en aide aux victimes du conflit armé qui oppose les troupes éthiopiennes et érythréennes depuis novembre dernier.

Superstar de la pop, The Weeknd s'engage. Le chanteur canadien, de son vrai nom Abel Tesfaye, 30 ans, a décidé de faire don de la somme d'un million de dollars d'aide alimentaire en faveur des populations impactées par le conflit armé au Tigré, une région au Nord de l'Éthiopie où les forces érythréennes ont pénétré en novembre dernier.

"Mon cœur s'est brisé pour mon peuple d'Éthiopie, alors que des civils innocents allant des petits enfants aux personnes âgées sont assassinés de manière insensée et que des villages entiers sont déplacés par la peur et la destruction", a écrit sur Instagram l'interprète de "Blinding Light", fils de deux immigrants éthiopiens né à Toronto.

"Je vais donner 1 million de dollars pour fournir 2 millions de repas par le biais du Programme alimentaire mondial des Nations unies et j'encourage ceux qui le peuvent à donner également", a ajouté l'artiste qui s'est produit devant plusieurs dizaines de millions de téléspectateurs à la mi-temps du Super Bowl, début février.

Pendant des mois, les autorités des deux pays ont nié que les Érythréens étaient actifs au Tigré, malgré les témoignages de résidents, de groupes de défense des droits humains, de diplomates et même de certains responsables civils et militaires éthiopiens. Ces troupes, ainsi que l'armée éthiopienne, y ont été notamment accusées de pillages, de massacres et de viols.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre  
**Tél/Fax : 023 50 80 05**

Siège social  
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction  
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre  
**Tél/Fax : 021 71 47 67**

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

# MAISON DE LA CULTURE DE MOSTAGANEM 18 wilayas participent à la 5<sup>ème</sup> édition du prix "Mohamed Khadda" des arts plastiques

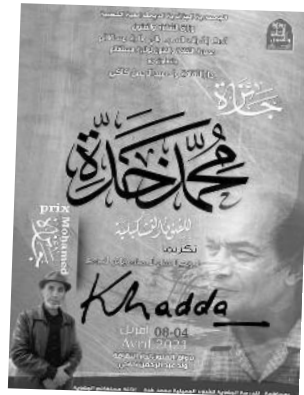
La Maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki de Mostaganem abrite la 5<sup>ème</sup> édition du prix Mohamed Khadda des arts plastiques lancée, lundi et se poursuivra jusque'à demain.

Cette évènement enregistre la participation de 30 artistes plasticiens de 18 wilayas du pays en lice pour ce prix fondé il y a sept ans en hommage à l'artiste plasticien défunt Mohamed Khadda. Le directeur de la culture de la wilaya, Mohamed Sahnoun a présidé, en compagnie de la direction artistique du prix, l'ouverture d'une exposition qui comprend 60 toiles en réalisme, abstrait et sculpture dont des copies d'œuvres du défunt Nasreddine Dinet ramenées du musée national de Bousaada. Le programme de cette manifestation culturelle comporte plusieurs activités dont un atelier de dessin aquarelle encadré par des artistes plasticiens célèbres au niveau national et international et une table ronde sur "la réalité des arts plastiques en Algérie". Un film documentaire sur le parcours de l'artiste plasticien, Ahmed Stambouli décédé l'année dernière est projeté lors de cette édition. La direction artistique de cette manifestation culturelle l'a produit en hommage à l'artiste défunt connu sous le nom de "Picasso algé-

rien", en guise de reconnaissance à ses contributions dans l'enseignement, la créativité artistique et la création de l'école de Mostaganem des Beaux arts, selon les organisateurs, des ateliers d'arts plastiques sont programmés au profit des jeunes talents pour la réalisation de toiles. Le jury composé de peintres connus, évaluera les œuvres d'art proposées pour choisir les trois premiers lauréats qui percevront des prix dont la valeur varie entre 30.000 et 80.000 DA. Le regretté artiste peintre Mohamed Khadda (1930-1991) est natif de la ville de Mostaganem, il est l'un des fondateurs de l'école algérienne des arts plastiques. Il a entamé son parcours artistique à l'âge de 7 ans avant de s'installer en France en 1952. De retour en Algérie en 1963, il ne cesse de s'investir dans le mouvement culturel jusqu'à sa disparition, étant notamment membre fondateur en 1964 de l'Union nationale des arts plastiques et son secrétaire de 1972 à 1975. Il lance également avec une pléiade de ses pairs le groupe artistique Aouchem dans les années

1970. Il a tenu plusieurs expositions dans le pays et à l'étranger et contribué au mouvement culturel national en assumant plusieurs responsabilités au ministère de la Culture, au Haut-Conseil de la culture et à l'École supérieure des beaux-arts. Mohammed Khadda a fondé, en compagnie d'autres artistes, dans les années 70, le groupe Aouchem. Au-delà de l'art, Khadda a publié quatre ouvrages dont les deux essais *Éléments pour un art nouveau* (SNED, 1972) et *Feuillets épars* (SNED, 1983) qui sont présentés par l'universitaire Naget Khadda dans un livre paru, cette année, chez Barzak. Pour rappel, le prix Mohamed Khadda d'arts plastiques a été créé en 2014 à l'issue du colloque national sur l'art plastique organisé en 2013 à Mostaganem. Les précédents prix ont été remportés par Abdellah Benhimeur en 2014, le plasticien Abdellaoui Mourad à l'édition de 2015, l'artiste Taleb Djamel à l'édition de 2016 et le sculpteur palestinien Zaki Salam en 2019.

A.B



## IN-GUEZZAM

### Des projets culturels et promotion de l'enseignement amazigh

Les dispositifs de soutien et d'aide aux porteurs de projets culturels, pédagogiques et associatifs, ainsi que la question de l'enseignement de tamazight dans sa variante Tamahaq, ont été au centre de la visite du secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, dimanche et lundi, dans la wilaya d'In-Guezzam. Cette visite d'évaluation a été aussi l'occasion de procéder à des échanges lors desquels les citoyens ont exprimé leurs préoccupations socioéconomiques et leur attachement à l'intégration effective du segment amazigh dans le développement durable. Le SG du HCA a saisi l'opportunité pour expliquer les dispositifs de soutien et d'aide aux porteurs de projets culturels, pédagogiques et associatifs, tout en mettant l'accent sur le point névralgique que constitue l'enseignement de tamazight dans sa variante locale-Tamahaq, en nette progression dans les régions du grand Sud. Le premier point du programme de la visite a été consacré à une rencontre avec la famille éducative et les représentants associatifs des régions d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine, en présence du Wali Mahdi Bouchareb et des autorités locales. La deuxième étape de la visite de travail a conduit la délégation du HCA à l'établissement scolaire Cheikh-Bouamama, pour s'enquérir de visu de l'approche d'enseignement adoptée pour l'intégration de la variante Tamahaq, exécutée avec brio par un enseignant diplômé du Département de Langue et Culture Amazighes, Kaci MANSOUR, sous la direction de l'inspecteur de la matière, Mohamed HAMZA. Sur un autre registre, la délégation du HCA a inauguré le premier circuit touristique situé sur l'itinéraire du site archéologique Tin Eradegh (Sens étymologique: "celle de la vieille chèvre"). Un site touristique qui mérite une attention particulière, eu égard à son étendue patrimoniale inexploitée.

R.C

## CLOTURE DU FORUM DE L'ÉCONOMIE CULTURELLE

### Elaboration des cahiers de charges pour investissement dans le secteur

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a fait état, de l'élaboration des cahiers de charges relatifs à l'investissement dans le secteur de la culture, dont l'exploitation des espaces et des sites archéologiques ainsi que des salles de cinémas et la création de théâtres privés. Lors de la présentation des conclusions du forum, Mme Bendouda a annoncé plusieurs décisions pour redynamiser la production culturelle et artistique, dont le lancement du projet cinématographique dans la ville de Timimoun, sur une superficie de 7 hectares, outre l'ouverture imminente du complexe de cinéma composé de 3 salles dans la wilaya d'Oran et celui d'Ouled Fayet à Alger. Dans le même contexte, la ministre a dévoilé également la création d'une école de formation cinéma à Constantine et de l'académie des arts à Tizi Ouzou dans le cadre d'un plan visant à relancer l'industrie cinématographique, ajoutant la création prochaine d'une plateforme numérique pour la distribution de la production cinématographique et une autre pour la commercialisation des œuvres d'art. "Un mécanisme exécutif de haut niveau multisectoriel est en cours

de préparation sous la supervision du Premier ministre, lequel sera chargé de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie nationale de l'économie de la culture et des arts", a-t-elle annoncé. Elle a également fait état de l'ouverture prochaine d'un bureau d'investissement culturel au niveau du ministère, qui aura pour mission l'accompagnement et l'orientation des auteurs de projets et des investisseurs privés. Par ailleurs, la ministre a mis en avant l'importance de la culture en tant que "composant de l'identité nationale globale", "catalyseur de l'économie" et également "alternative" parmi les options de diversification de l'économie nationale. La cérémonie de clôture a vu l'or-

ganisation d'une exposition qui a rassemblé différents établissements culturels et économiques activant dans le domaine. L'exposition a ainsi abrité des stands de plusieurs établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts, des entreprises privées activant dans le domaine de la culture, des fonds d'investissement, des banques et des porteurs de projets culturels. Présent à cette manifestation, l'établissement "Artissimo Hub Créatif" a été créé à Alger en 2000 et active dans le domaine de l'accompagnement des artistes et des producteurs parmi les porteurs de projets culturels. "Artissimo Hub Créatif" a travaillé dans le domaine de la formation artistique au profit des

enfants et des adolescents dans les domaines de la danse, de la musique, du théâtre et autres. L'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC) est également présent à cette exposition, en présentant les créations artistiques de ses deux ateliers de Constantine et de Cherchell, à savoir la peinture sur verre et tissu, la mosaïque, la sculpture et autres, a précisé la directrice de la filière de l'OGEBEC à Constantine. Les ventes de ces œuvres constituent une ressource supplémentaire pour l'Office étant un établissement à caractère économique mais également une démarche pour promouvoir le produit culturel algérien, et ce lors des foires et manifestations.

R.C

### Robe phare de la ballerine Anna Pavlova, restaurée par le Museum of London

La robe emblématique que portait la ballerine russe Anna Pavlova au sommet de sa carrière a été restaurée par le Museum of London, qui la possède et l'expose très rarement. La ballerine portait la robe dans le solo "The Dying Swan", joué pour la première fois en 1907. Les représentants du musée disent que le vêtement est "une partie incroyable" de ses archives. "The Dying Swan", chorégraphié par Mikhail Fokine, est considéré comme un jalon dans l'histoire du ballet. On pense qu'il a inspiré le lac des cygnes. Pavlova s'est produite en solo à plusieurs reprises dans la capitale britannique, devenant un favori du public. La robe, composée de deux jupes tulle, de plumes, de soie et avec une structure osseuse, a été restaurée par Emily Austin en 100 heures.

REUTERS

## Black Widow : une nouvelle bande-annonce et une nouvelle date de sortie

Désormais programmé pour les salles en juillet prochain, "Black Widow" dévoile une toute nouvelle bande-annonce qui fait notamment le lien avec "Avengers Endgame". Disney ayant redaté le film pour une sortie en salles le 7 juillet prochain, un nouveau trailer vient de débarquer sur la toile. Une bande-annonce tout aussi impressionnante que celle dévoilée il y a un an, jour pour jour. Quelques images introductives nous renvoient à Avengers Endgame, puis c'est la famille de la super-hé-

roïne, un déluge d'action et le redoutable Taskmaster, aux capacités photo-mémorielles extraordinaires, qui prennent place dans la vidéo. Premier long métrage de la Phase IV du Marvel Cinematic Universe, récemment lancée sur petit écran avec la série WandaVision puis Falcon et le Soldat de l'Hiver, Black Widow se situe chronologiquement entre les événements de Civil War et ceux d'Infinity War. Réalisé par l'Australienne Cate Shortland, ce spin-off consacré au personnage campé par Scarlett Johansson donnera l'oc-

casion de découvrir ses origines et d'introduire une galerie de nouveaux héros. Parmi eux, la "soeur" de Natasha, Yelena Belova (Florence Pugh) - appelée à prendre de l'importance dans le MCU - Alexei Shostakov, le Capitain America russe surnommé Red Guardian (David Harbour) et Melina (Rachel Weisz), implacable tueuse à gages, mercenaire et ancienne espionne des services secrets russes et du programme Veuve Noire.

AFP

**Nombres croisés**

	1	2	3	4	5	6
I					■	
II				■		
III		■			■	
IV				■		
V	■					
VI			■			■

**HORIZONTALEMENT**

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin I
- IV. Un nombre palindromique\* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

**VERTICALEMENT**

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique\* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

\* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

**Grille muette N° 206**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Horizontalement**

- 1 Fruits rouges.2 Qui est pesé à la juste mesure.3 Début d'importance.- Négation.- M'appartient.4 Qualité de celui qui ne s'y croit pas.5 Fort coûteuses.6 Elles transportent.7 Située à l'étude.- Un peu d'eau.- Négation.8 Bête.- L'enquêteur doit les suivre.9 Après la moisson.- L'aïeule par excellence.10 Lui.- Instruments de musique.

**Verticalement**

- 1 Petites gueules sympathiques.2 Prénom espagnol.- Lettre grecque.3 Début d'attente.- Voltaire l'était.4 Sage déesse des Latins.- Coutumes.5 Planter en arbres.- Une habitude bien ancrée.6 Tout le monde ou personne.- Massacres.7 Dans le vent.- Venus de.8 Livrées au vent.- Pour la troisième fois.9 Sorte de moutarde.10 Renifle peut-être.- Situées en terme de droit.

**Mots croisés grille N° 206**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										■
3					■					
4								■		
5			■							
6			■						■	
7				■		■	■	■		
8				■						
9						■				
10	■	■			■			■		

**Horizontalement**

- 1 Pourvu qu'ils chantent !2 Qui apporte le calme.3 Matière à bûches.- Au pluriel, ils font de petites choses.4 Oie sauvage.- Précède le pas.5 Rendez-vous.- Rendre sombre.6 Voyelles.- A thé ou à café et même à la piscine.7 Grande école.- Grade sportif.8 Indien.- Qui a mangé.9 Elle protège les cultures fragiles.- Perçoit son environnement.10 Attrapé.- Personnel.- Voyelles.

**Verticalement**

- 1 Qui ne ménage pas ses efforts.2 Elle glace le sang.3 Vient à la vie.- Qui a pris l'air.4 Parlant.- Il coule petit.5 En matière de.- Ville de Loire.6 Ils ont des retours hebdomadaires.7 Chargés d'ânes.- Emploi.8 La messe est dite.- Symbole du Liban.9 Vieux terme de refus.- Il coule à Florence.10 Etat de grande tranquillité.

Le plus grand profit en ce monde est de constamment occuper son âme par ce qui est prioritaire et ce qui lui sera le plus utile lorsqu'elle sera ressuscitée.

Les Méditations d'Ibn Al-Qayyim

Ça s'est passé un... 7 Avril

### 1768 : Naissance du cirque



Ex-sergent-major des armées de sa Majesté, l'anglais Philip Astley ouvre à Londres, le 7 avril 1768, une école d'équitation. Pour se distinguer de ses concurrents, il a la bonne idée de présenter des spectacles équestres dans l'après-midi, sur une piste ronde. Le cirque moderne est né !

### 1795 : Adoption du système métrique



Le 7 avril 1795, la Convention adopte le rapport du député Prieur de la Côte d'Or qui officialise le système métrique. Elle propose une unité de mesure universelle destinée à remplacer les unités locales. La nouvelle unité, le mètre (du grec metron, mesure) est définie comme étant la dix millionième partie du quart d'un méridien terrestre. C'est une révolution (mondiale) dans la Révolution (française) !

### 1954 : La « théorie des dominos »



En pleine guerre froide s'ouvre à Genève une conférence sur le sort de l'Indochine et de la Corée... Le 7 avril 1954, pendant la conférence, le nouveau président américain, le prestigieux général Dwight David Eisenhower, exprime la crainte qu'en tombant aux mains des communistes, le Vietnam n'entraîne ses voisins (la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande...) dans sa chute.

Plus tard connue sous le nom de « théorie des dominos », cette crainte va conduire les États-Unis à soutenir les Français et financer leur guerre en Indochine, en remisant leurs principes anticolonialistes. Ils vont eux-mêmes intervenir au Vietnam après le départ des Français pour prévenir le basculement de tout le Sud-Est asiatique dans le camp ennemi. En définitive, leur crainte va s'avérer largement infondée. Le Vietnam tout entier deviendra communiste, ainsi que le Laos et le Cambodge voisins, sans pour autant entraîner les autres États de la région...

### Mots Fléchés N° 206

CATÉGORIQUES FUMENT	HEURTER CARTES D'AVENIR	APPAREIL AGRICOLE LE NEON SYMBOISE	RÉGLÉMENTS D'UNE SOCIÉTÉ	LIGNES DE TRANSPORT LUTHIER OFFICIER ROMAIN	POUDRE DE GRAINS COURRIER	REFUSÉE RESTES DE BÛCHES
MAL FAIRE RIVIÈRE DU CANTAL		MIS SUR ORBITE ÊTRE DE GOULINAIT	USINE À BESSEMER			
INVENTEUR D'UN CODE CITÉ DU VAUCLUSE		LE PLUS MAUVAIS	CONGÉS LONGUES CHAUSSETTES	PREMIERS MÉPRISE PAR LES RÊVEURS	LAC OU SPECTACLE L'Océan	DÉSIRS
CHAPELLE	OUTRANCE			SERVICE À FONDUS	TERRE À TOURISTES AMOURS ANIMALES	L'ÉTAIN AU LABO TOILE À CORINDON CONSENTIS UN PRÊT
PLISSA	HOSTILES	POLITIQUE ANGLAIS		DÉCLENCHE FINI EN POINTE	LE MOIS DU MUGUET	
ENNUI DE MERLAN DÉVIDOIRS DE COCONS		CHRÉTIEN BEATIFIÉ DIVINE	PRONOM PERSONNEL POUR SE DÉFENDRE	ÎLE DES BRETONS DEVENU AMOUREUX	RAPPORT DE GARDE PRÈS DE CRAQUER	PRÉNOM
ÎLE GRECQUE	NI JAUNE NI ROUGE TÊTUE	SUPPORT DE CHEF OCCASION	PROPRE AU SYSTÈME NERVEUX L'ÉRIDAN	MET UNE COUCHE D'ÉTAIN	CECI RIVIÈRE ARROSANT ESSEN	
PROVINCE FRANÇAISE PAR ICI LA SORTIE			ÉPAISSE CREUX			
PORTA LA PAROLE	ATTIRA LES LOUPS INTEGRALITE (LE)	PROFOND SOMMEIL LIEU DE DÉTENTE	ASSOMBRIT	BIEN DE PAYSANS	MOUILLÉ	FLUIDES GAZEUX
ENIVRÉ FUSIONNÉ		DÉCLARÉE GLANDE DE BOUCHER	LE TEMPS D'UN TOUR DU MONDE	PEINTRE COMMUNE NORMANDE (SAINT-)	PAS À TOI PARTIE DU VIOLON	
SOUFFLANT DU NORD EN ÉTÉ		VIEUX BLÉ CHINOIS		PARAPET		
			TOURS DE VERDURE			

### Mots mêlés

U	M	L	S	V	I	E	N	N	E	L	L	I	L	A
O	O	V	E	I	B	A	L	I	D	T	U	N	I	S
D	N	A	N	L	R	D	V	A	U	L	O	P	S	A
N	A	L	E	E	A	O	A	I	B	E	E	E	B	M
A	C	G	H	V	S	L	Q	Y	L	K	S	U	O	A
M	O	E	T	R	I	P	O	L	I	N	I	N	D	
T	T	R	A	S	L	L	I	N	N	R	I	D	N	A
A	S	V	N	U	I	N	L	E	D	L	I	U	E	M
K	I	D	O	C	A	N	B	E	R	R	A	O	S	M
S	R	B	K	M	O	A	G	E	D	B	E	C	O	A
D	A	K	A	R	G	V	B	A	U	O	R	S	F	N
K	P	N	M	D	T	E	M	J	P	G	A	O	I	E
A	A	M	A	N	A	R	I	T	A	O	A	M	A	M
P	I	D	B	A	S	E	M	O	R	T	U	R	I	O
S	A	C	A	R	A	C	R	A	B	A	T	R	P	L

- |           |           |
|-----------|-----------|
| ALGER     | MANILLE   |
| AMMAN     | MONACO    |
| ATHENES   | MOSCOU    |
| BAGDAD    | PANAMA    |
| BALE      | PARIS     |
| BAMAKO    | PEKIN     |
| BERLIN    | PRAGUE    |
| BOGOTA    | RABAT     |
| BASILIA   | RIYAD     |
| CANBERRA  | ROME      |
| CARACAS   | SANAA     |
| DAKAR     | SEOUL     |
| DAMAS     | SINGAPOUR |
| DUBLIN    | SOFIA     |
| EREVAN    | TEHERAN   |
| KABOUL    | TIRANA    |
| KATMANDOU | TRIPOLI   |
| LILLE     | TUNIS     |
| LIMA      | VARSOVIE  |
| LISBONNE  | VIENNE    |
| LOME      | VILLE     |
| LONDRES   | VILNIUS   |
| MADRID    |           |

## Deux morts dans un accident de la route à Messâad

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu lundi dans la ville de Messâad (75 km au sud de Djelfa), a-t-on appris auprès des services de la protection civile. Selon le chargé de la communication, le sous-lieutenant Abderrahmane Khadher, "les unités secondaires de la ville de Messâad sont intervenues suite à un accident entre un camion et une moto à la localité de "Nouawra". L'accident a causé la mort de deux personnes âgées de 24 et 28 ans à l'hôpital de Messâad, a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident, a indiqué le chargé de communication auprès des services de la protection civile.

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:52	13:03	15:58	19:02	20:28

## Météo

Alger	☀️	22	Tizi Ouzou	☀️	24
Tiaret	☀️	26	Béjaïa	☀️	23
Constantine	☀️	24	Oran	☀️	24

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 35 morts et 1.474 blessés au cours de la semaine écoulée

Trente-cinq (35) personnes ont trouvé la mort et 1.474 autres ont été blessées dans 1.229 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national au cours de la semaine écoulée (du 28 mars au 3 avril), indique un bilan hebdomadaire rendu public hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'sila avec trois (03) personnes

décédées et 51 autres blessées dans 35 accidents de la route, précise la même source. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 176 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, ainsi que 171 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés et les zones d'habitation. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 1.125 interventions pour procéder à l'extinction de 743 incendies urbains industriels et autres. Ils ont également effectué 4.127 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

## AUTORITÉ DE RÉGULATION DES HYDROCARBURES (ARH) "Les archives étant numérisées n'ont pas été ravagées par l'incendie"

Le président du Comité de direction de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil a assuré que l'incendie, déploré lundi au siège de l'ARH, "n'a pas détruit les archives car elles sont numérisées et conservées sur des serveurs".

"Toutes les archives existent en formes numérisées et sont stockées sur des serveurs de l'ARH", rapporte la page Facebook de l'ARH, citant M. Nadil qui précise qu'un court-circuit serait à l'origine de cet incendie, qui n'a fait aucune perte humaine. Les unités de la protection civile de la wilaya d'Alger ont procédé à l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré, lundi, au service des archives relevant de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) dans la commune d'El Biar. L'ARH a rappelé qu'elle "ne possède qu'un seul et unique compte officiel authentifié sur Facebook" assurant que toutes les mesures nécessaires seront prises contre toute tentative d'usurpation de son identité visuelle ou d'atteinte à la réputation et à la crédibilité de l'ARH ou de ses responsables".

## CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

## 140 nouveaux cas, 102 guérisons et 4 décès

Cent quarante (140) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 102 guérisons et 4 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 117.879 dont 140 nouveaux cas en 24 heures, celui des décès à 3.112 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 82096 cas, précise le communiqué.

Par ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 17 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 29 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors 4 wilayas ont recensé plus de 10 cas. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

## COUR D'ALGER

## 2 ans de prison ferme requis contre Fodil Boumala

Le procès en appel de la deuxième affaire de Fodil Boumala a eu lieu ce lundi 5 avril devant la Cour d'Alger. Le représentant du parquet a requis 2 ans de prison ferme et une amende de 100 000 Da à l'encontre du militant politique, indique le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). En première instance, il avait été condamné le 15 octobre dernier par le tribunal de Dar el Beïda à 50 000 Da d'amende pour « incitation à l'ourage à corps constitué » et « publications de nature à porter

atteinte à l'intérêt national. » Lors de ce premier procès, le parquet avait aussi requis 2 ans de prison ferme. Boumala avait été arrêté le 14 juin 2020 et placé sous mandat de dépôt. Il a été remis en liberté le 2 juillet. Fodil Boumala avait été emprisonné dans une première affaire entre juin 2019 et mars 2020. Il était accusé d'ourage à corps constitué et de faits susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national. Jugé le 1er mars devant le tribunal de Dar el Beïda, il a été relaxé et remis en liberté. La relaxe a été confirmée en appel en décembre dernier.

R.N

## ALGÉRIENS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER

## Les autorisations spéciales suspendues



Les autorités algériennes ont décidé de prolonger jusqu'à nouvel ordre la suspension des vols de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger, annonce hier l'ambassade d'Algérie en France dans un communiqué rapporté par le site Visa-Algérie. « L'ambassade d'Algérie à Paris porte à la connaissance des membres de la communauté nationale en France que les vols de rapatriement assurés par la compagnie nationale Air Algérie demeurent toujours suspendus »,

fait savoir l'ambassade d'Algérie en France.

« Il a été également décidé de surseoir, jusqu'à nouvel ordre, à la délivrance des autorisations d'accès au territoire national via les compagnies aériennes étrangères », précise l'ambassade dans son communiqué. La représentation diplomatique algérienne en France fait ainsi référence à la décision prise puis annulée de délivrer des autorisations d'entrée en Algérie à titre exceptionnel pour deux catégories de citoyens, à savoir ceux

devant accompagner les dépouilles mortelles de leurs proches parents et les bénéficiaires d'autorisations de sortie et d'entrée pour des raisons médicales et ayant achevé leur période de traitement. La décision, qui concernait ceux qui pouvaient voyager à bord des compagnies étrangères notamment Air France, a cependant été annulée quelques jours plus tard. Une annulation confirmée par l'ambassade d'Algérie en France.

R.N

## RAMADHAN

## Les horaires de travail dans les institutions et administrations publiques

Les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques seront modifiés, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, indique hier la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, dans un communiqué. Pour les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra, El Oued,

Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbès, In Salah, In Guezam, Tougourt, Djanet, El M'Ghaier et El Meniaa, les horaires de travail sont fixés du dimanche au jeudi, de 7h30 à 14h30. Pour les autres wilayas, ils sont fixés de 8h30 à 15h30, ajoute la même source, soulignant que les horaires habituels de travail reprendront après la fête de l'Aïd El Fitr.

## ALGER

## Arrestation de 10 individus d'un groupe criminel "dangereux"

Les services de la Sûreté d'Alger ont procédé à l'arrestation de 10 individus qui activaient au sein d'un groupe criminel "dangereux" qui tentait de semer la terreur parmi les citoyens et se livrait aux trafics de stupéfiants et de produits psychotropes, a indiqué, mardi, un communiqué des services de la Sûreté de la wilaya d'Alger. Selon la même source, "la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants relevant de la circonscription centre de la police judiciaire (PJ), ont saisi dans la même opération, 33 kg et 700 grammes de stupé-

fiant, 156 comprimés psychotropes de types différents, 3 épées, deux (02) couteaux de grand calibre, un harpon, deux signalisations maritimes, 4 fumigènes, 6 chiens dangereux, 3 moutons de combat, une somme d'argent estimée à 297.500 Da, un montant en devises estimée à 1.000 euros, deux ordinateurs, 15 téléphones portables et deux véhicules touristiques". La brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Baraki, "a arrêté un individu et saisi 3540 comprimés psychotropes".

L'individu arrêté a été présenté devant le procureur de la République près tribunal d'El Harrach et a été "placé à l'Établissement pénitentiaire de rééducation". Les éléments de la police déployés au niveau des stations métro "ont arrêté deux individus dans deux différentes affaires de possession et de trafic de comprimés psychotropes et saisi 66 comprimés psychotropes et 4360 Da provenant de ce trafic. Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent.